

**République du Congo : Consultations de 2012 au titre de l'article IV — Rapport des services du FMI, note d'information au public sur les délibérations du Conseil d'administration, et déclaration de l'administrateur pour la République du Congo.**

Conformément aux dispositions de l'article IV de ses statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Dans le cadre des consultations de 2012 avec la République du Congo au titre de l'article IV, les documents ci-après ont été publiés et inclus dans le présent dossier :

- Le rapport des services du FMI sur les consultations de 2012 avec la République du Congo au titre de l'article IV, rédigé par une équipe des services du FMI, à la suite des entretiens qui ont pris fin le 25 mai 2012 avec les autorités de la République du Congo sur l'évolution et les politiques économiques du pays. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 8 juin 2012. Les opinions exprimées dans le rapport sont celles de l'équipe du FMI et ne reflètent pas nécessairement celles du Conseil d'administration du FMI.
- Une annexe d'information.
- Une note d'information au public (NIP) résumant les vues du Conseil d'administration exprimées le 25 juin 2012 lors de l'examen du rapport des services du FMI qui marquait l'achèvement des consultations au titre de l'article IV.
- Une déclaration de l'administrateur pour la République du Congo.

La politique de publication concernant les rapports des services du FMI et d'autres documents autorise la suppression d'informations délicates.

Ce document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante

International Monetary Fund • Publication Services  
700 19<sup>th</sup> Street, N.W. • Washington, D.C. 20431  
Téléphone: (202) 623-7430 • Télécopie: (202) 623-7201  
Adresse électronique: [publications@imf.org](mailto:publications@imf.org) • Internet: <http://www.imf.org>

Prix unitaire : 18 dollars

**Fonds monétaire international  
Washington**



# RÉPUBLIQUE DU CONGO

## RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2012 AU TITRE DE L'ARTICLE IV

### PRINCIPAUX ENJEUX

**Contexte général** : Le principal enjeu pour le Congo est de faire en sorte que les ressources pétrolières et minières soient utilisées de manière suffisamment efficace pour aboutir à une croissance solidaire. La situation économique est porteuse, la stabilité macroéconomique assurée, les termes de l'échange favorables et la position extérieure forte. Les risques exogènes sont atténués par l'appartenance du Congo à la CEMAC dont tous les États membres bénéficient de la garantie de convertibilité du Trésor français et par l'ampleur des amortisseurs budgétaires. Il n'empêche que la croissance n'a pas été solidaire. Plus de la moitié de la population vit dans la pauvreté et l'inadéquation entre l'offre et la demande de compétences sur le marché du travail entraînent un chômage élevé et le sous-emploi, surtout chez les jeunes. Le climat des affaires difficile freine la diversification économique. Le 4 mars 2012, un dépôt de munitions a explosé à Brazzaville, faisant des victimes et de nombreux dégâts; les politiques à court terme sont centrées sur la reconstruction et la résolution de la crise humanitaire.

**Renforcement de la politique budgétaire** : L'orientation de la politique budgétaire à moyen terme vise à intensifier les dépenses d'investissement pour combler le déficit en infrastructures tout en épargnant une partie des revenus pétroliers. Cette approche qui est foncièrement saine, laisse toutefois les objectifs de développement et d'épargne à la merci de l'évolution des prix du pétrole et doit s'accompagner de mesures vigoureuses destinées à accroître la qualité des dépenses. La mise en œuvre de l'ancrage budgétaire permettrait de réduire le caractère pro-cyclique des dépenses.

**Rendre la croissance plus solidaire** : Une croissance solidaire doit être multipolaire et la coordination des politiques est un impératif, pour corriger les lacunes du cadre budgétaire, du climat des affaires, du développement du secteur financier et de celui du marché de l'emploi. Le nouveau Plan de développement national pour 2012–2016 est

8 juin 2012

propice à une croissance solidaire et des plans d'action ont été élaborés pour améliorer le climat des affaires et renforcer le rôle du système financier dans le développement. Une mise en œuvre effective est cruciale pour créer un environnement stable régi par la primauté du droit. Les politiques du travail doivent viser à améliorer la qualité du système éducatif et renforcer les formations techniques.

**Questions relatives aux données :** Malgré une assistance technique massive, les données sont toujours insuffisantes, mais sont globalement appropriées pour la surveillance.

Approuvé par :  
**Anne-Marie Gulde-Wolf**  
**et Dhaneshwar Ghura**

Les entretiens se sont déroulés à Brazzaville du 15 au 25 mai 2012. La mission se composait de M<sup>me</sup> Baker (chef de mission), M<sup>me</sup> Tartari et M. Arze del Granado (tous du Département Afrique) et de M. Acosta-Ormaechea (FAD). La mission a été reçue en audience par le Président Sassou Nguesso, M. Ondongo, Ministre des finances et les Ministres de l'Éducation, de la politique industrielle, de l'Emploi et des mines. Elle a rencontré d'autres responsables gouvernementaux. La mission a bénéficié du concours de M. Melhado, Représentant résident. MM. Assimaïdou (Administrateur) et Sidi Bouna (Conseiller de l'administrateur) se sont joints à la mission.

La République du Congo est membre de la Communauté des États de l'Afrique centrale (CEMAC) dont la monnaie commune, le franc CFA est rattaché à l'euro au taux fixe de 655,957 francs CFA pour un euro.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>LE CONGO À UNE ÉTAPE DÉCISIVE</b>	<b>5</b>
<b>ÉVOLUTION RÉCENTE ET DÉFIS À RELEVER</b>	<b>5</b>
A. La croissance a été soutenue mais pas solidaire	5
B. La montée en puissance est justifiée mais le collectif budgétaire présente des risques pour la stabilité macroéconomique et la qualité des dépenses	7
C. La position extérieure est forte mais la compétitivité reste problématique	9
<b>PERSPECTIVES ET RISQUES</b>	<b>9</b>
<b>COMPTE-RENDU DES ENTRETIENS DE POLITIQUE</b>	<b>12</b>
A. Politique budgétaire à court terme – face aux conséquences des explosions	12
B. Renforcement de la politique budgétaire – ancrages et qualité des dépenses	13
C. Favoriser une croissance solidaire	16
<b>ÉVALUATION DES SERVICES DU FMI</b>	<b>18</b>
<b>TABLEAUX</b>	
1. Principaux Indicateurs Économiques et Financiers, 2008-17	21
2. Balance des Paiements à Moyen Terme, 2008-17	22
3a. Opérations Financières de l'État, 2008-17	23
3b. Opérations financières de l'État, 2008-17	24

3c. Situation des opérations financières de l'État, 2008-17	25
3d. Bilan intégré des opérations de l'administration centrale, 2011-13	26
4. Situation monétaire, 2008-13	27
5. Indicateurs de solidité financière du secteur bancaire, 2008-11	28
6. Objectifs du millénaire pour le développement, 1990-2009	29

## ENCADRÉS

1. Évolution du secteur financier	6
2. Évolution de l'exécution budgétaire et budget 2012	8
3. Stabilité et compétitivité extérieures	11

## ANNEXES

I. L'emploi au Congo – Comment rendre le marché de l'emploi et le système éducatif plus propices à une croissance solidaire?	30
II. Évaluation de l'incidence potentielle du collectif budgétaire 2012 sur l'inflation	37
III. Une APPROCHE DE L'ANCRAGE DE LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE	39

## LE CONGO À UNE ÉTAPE DÉCISIVE

**1. Les conditions n'ont, sans doute, jamais été aussi favorables pour la croissance hors hydrocarbures.** La paix sociale a été rétablie, la stabilité macroéconomique a repris place, les termes de l'échange sont favorables et la position extérieure est forte. Après une décennie de conflit civil dans les années 1990, le Congo a retrouvé le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Les richesses pétrolières et minières sont importantes et suffisantes pour financer le développement.

**2. Mais pour que le développement se produise, des réformes fondamentales sont nécessaires, pour renforcer les bases de l'économie et rendre la croissance plus solidaire.** Le climat des affaires est classé parmi les plus difficiles (le Congo est 181<sup>e</sup> sur 183 pays dans le classement *Doing Business 2011* de la Banque mondiale), le secteur financier est sous développé, les avoirs du système bancaire représentent moins de 22 %

du PIB (Encadré 1) et la gouvernance présente des lacunes. Le Rapport sur le développement humain de 2011 indique que près de 70 % de la population congolaise présente au moins un aspect de la pauvreté multidimensionnelle.

**3. Des progrès notables ont été réalisés dans les réformes fondamentales durant les trois ans de mise en œuvre de l'accord FEC qui a expiré en août 2011, mais des étapes difficiles restent à franchir.** La richesse pétrolière est mise à profit pour intensifier les investissements de manière à combler le lourd déficit en infrastructures de base et des plans d'action ont été élaborés pour orienter le développement et améliorer le climat des affaires. Le moment est venu de consolider les acquis obtenus jusqu'à présent et internaliser les réformes qui altèrent les intérêts particuliers et renforcent la gouvernance et la transparence, afin que les retombées des vastes richesses naturelles du Congo profitent à tous les congolais.

## ÉVOLUTION RÉCENTE ET DÉFIS À RELEVER

### A. La croissance a été soutenue mais pas solidaire

**4. La croissance hors secteur pétrolier a été forte,** stimulée par la vigueur de l'activité du secteur du BTP liée à l'investissement public, des télécommunications et des transports. Mais l'économie reste éminemment

tributaire du pétrole, l'activité du secteur privé non pétrolier étant très limitée.

**5. Plus de la moitié de la population vit dans la pauvreté, la grande majorité dans les zones urbaines et exerçant une activité dans le secteur informel.** Le secteur pétrolier

est par nature non solidaire et l'exode rural massif des années 1970 et 1980 a provoqué le déclin de l'agriculture. D'autres facteurs ont contribué à une croissance non génératrice d'emplois, notamment la faible diversification de l'économie découlant de l'environnement

des affaires difficile, l'importante discordance des qualifications de la population active liée à l'inadéquation du système éducatif aux besoins du secteur privé et les rigidités de la réglementation du marché du travail (voir Annexe I).

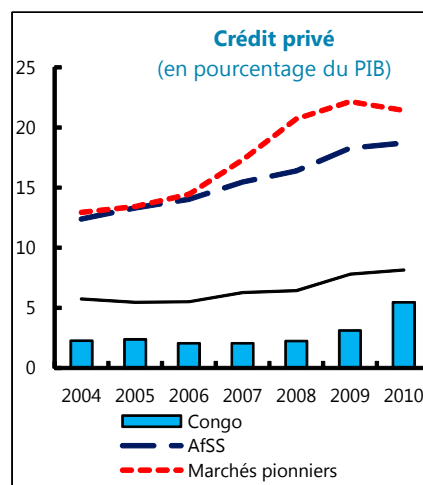
### Encadré 1. République du Congo – Évolution du secteur financier

*Le secteur financier congolais est l'un des moins développés en Afrique. Malgré le regain de confiance qu'inspire la vigueur de l'économie, la récente accélération de la croissance, l'amélioration de l'infrastructure et l'ampleur de la liquidité disponible jettent les bases d'un approfondissement financier durable.*

**Le secteur financier congolais est sous développé.** Les avoirs du secteur bancaire représentent 21 % du PIB et les prêts sont pour la plupart à court terme et très concentrés sur quelques secteurs productifs. La profondeur du secteur reste très faible, à 6½ %. Les principaux obstacles limitant l'offre de crédit sont notamment la protection insuffisante des investisseurs, le manque de garantie d'exécution des contrats, le faible nombre de projets acceptables par les banques, l'absence de titres de propriété ainsi que les lenteurs à l'établissement de titres fonciers. Toutefois, la récente création de la banque postale, le transfert d'argent par téléphones mobiles, l'amélioration de l'infrastructure et les mesures visant à favoriser l'utilisation de garanties devraient faciliter l'accès aux services bancaires.

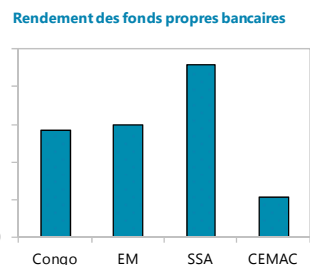
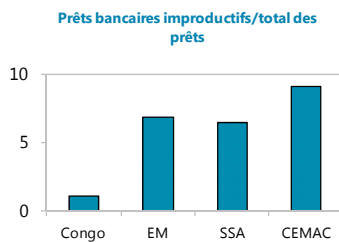
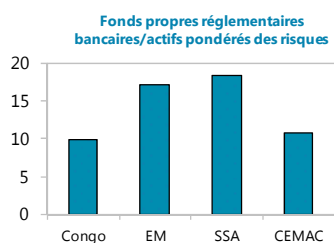
**Le nombre de banques a augmenté, passant de six en 2010 à neuf établissements en 2012.** Le secteur financier est dominé par les banques généralistes qui sont pour la plupart, des filiales d'établissements privés étrangers. Les institutions de microfinance, les fonds de pension et les assurances jouent un rôle très limité dans la prestation de services financiers,

**Le système bancaire est solide et son exposition aux pays surendettés de la zone euro limité.** Le ratio prêts improductifs/dépôts est bas, de l'ordre de 1,1 %, malgré la forte expansion du crédit. Le crédit au secteur privé a fortement augmenté en 2011 dénotant la hausse de la demande dans les secteurs du BTP, des transports, des télécommunications et de l'hôtellerie. Si la majeure partie des prêts est à très court terme, un léger basculement du crédit vers le moyen terme a été observé. Mais la palette des services financiers offerts reste limitée et concentrée sur les prêts aux entreprises du secteur réel.



Sources : IFS; et *Financial Access Survey*, 2010.

### République du Congo : Principaux indicateurs financiers pour le secteur bancaire en 2011



Sources : COBAC et estimations des services du FMI.

**La conformité des banques congolaises aux ratios prudentiels de la CEMAC est globalement satisfaisante**, bien que le plafond d'exposition envers un emprunteur soit régulièrement dépassé. Le manque de diversification de l'économie aboutit à un nombre réduit de gros emprunteurs solvables et à la concentration des risques. L'augmentation de l'activité bancaire liée au rebond de la croissance hors secteur pétrolier exigera le renforcement des effectifs et de la capacité de supervision de la COBAC, organe régional de régulation.

## B. La montée en puissance est justifiée mais le collectif budgétaire présente des risques pour la stabilité macroéconomique et la qualité des dépenses

**6. Le budget 2011 visait à intensifier comme il se doit, l'investissement.** Le maintien des cours élevés du pétrole a contribué à un excédent global à deux chiffres (le pétrole ayant représenté 80 % des recettes publiques en 2011). Toutefois, le déficit primaire non pétrolier (DPNP) s'est accru de 12 % du PIB non pétrolier, malgré d'importantes réalisations en matière de recouvrement des recettes non pétrolières et d'une certaine rationalisation des dépenses courantes non salariales, en raison de la hausse des dépenses d'équipement financées sur ressources propres.

**7. Le 4 mars, un dépôt de munitions a explosé à Brazzaville, entraînant l'adoption d'une loi de finances rectificative 2012.** Ces explosions ont provoqué des dégâts importants et fait de nombreuses victimes. Le collectif budgétaire prévoit des dépenses additionnelles de près de 25 % du PIB non pétrolier (Encadré 2). Ainsi, bien que le solde budgétaire global reste excédentaire, le DPNP serait le double de celui de 2010, atteignant 75 % environ du PIB non pétrolier. La hausse des importations ramène le solde extérieur courant vers son niveau d'équilibre.

**8. L'inflation est restée maîtrisée jusqu'à présent mais la faible réponse de l'offre présente des risques de recrudescence** (Annexe II). Le transport de Pointe-Noire à

Brazzaville pourrait devenir problématique, la capacité de transport (ferroviaire et routier) accusant du retard. Compte tenu de la faible production non pétrolière du pays, la majeure partie des dépenses additionnelles sortira de l'économie sous forme d'importations mais l'ampleur intrinsèque de l'injection budgétaire et la composante relativement importante en liquidité devrait induire une expansion de la masse monétaire large de plus de 40 %.

**9. Outre l'inflation, le risque le plus important tient à la qualité des dépenses.** Le collectif budgétaire porte les dépenses totales (prêts nets inclus) à plus de 120 % du PIB non pétrolier et représente plus du double des dépenses d'équipement depuis 2010, sans une augmentation correspondante des effectifs ou de la capacité. Si le montant exact du collectif qui sera réalisé reste à préciser, l'exécution intégrale sur le reste de l'exercice exigera sans doute de déroger au code des marchés publics et d'autres mesures de contrôle de qualité.

### Investissement aditionnel inscrit au budget 2012

	Pourcentage du PIB non pétrolier
Dépenses d'équipement aditionnelles	20.9
<i>dont :</i>	
Défense	3.5
Travaux publics (hors logements)	7.9
Logements	8.3
Santé et éducation	0.8
Pour mémoire :	
PIB non pétrolier (milliards de francs CFA)	2472

Source : calculs des services du FMI.



## Encadré 2. République du Congo – Évolution de l'exécution budgétaire et budget 2012

Les réalisations budgétaires ont été soutenues dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord triennal au titre de la FEC (2008-11). Le budget initial de 2012 a montré une inversion des acquis du recouvrement des recettes hors secteur pétrolier et de la rationalisation des dépenses courantes, alors que les dépenses supplémentaires inscrites au collectif budgétaire exacerbent les craintes quant à la capacité de réalisation et d'absorption, ce qui n'est pas exempt de risques pour la stabilité macroéconomique.

En 2011, les autorités ont amorcé une intensification de l'investissement public, financée en partie par la marge de manœuvre budgétaire créée par les mesures d'amélioration du recouvrement des recettes non pétrolières. Le maintien des cours élevés du pétrole a permis de dégager un excédent global à deux chiffres, l'augmentation du déficit primaire de base non pétrolier (DPBNP) reflétant la politique générale du gouvernement consistant à autofinancer l'investissement.

### Le budget initial de 2012 continue de privilégier

l'investissement, tout en présentant une inversion de tendance du recouvrement des recettes non pétrolières et de la rationalisation des dépenses de fonctionnement non salariales. Une légère diminution de la part des dépenses sociales avait été prévue malgré une hausse de 26 % des dépenses courantes non salariales. Le budget prévoit aussi des prêts nets aux entreprises publiques de 8 % du PIB non pétrolier.

### Opérations de l'État, budget et réalisations 2008-2012

	2008	2009	2010	2011		2012	2012
	Prél.	Prél.	Prél.	Est. <sup>1</sup>	Prél.	Budget initial	Loi de règlement budgétaire
	(En pourcentage du PIB non pétrolier)						
Recettes totales	160.4	78.3	116.8	142.5	138.1	133.1	139.2
<i>dont</i> : pétrole	136.0	54.8	92.0	112.8	108.9	100.4	105.5
Dépenses totales (prêts nets compris)	80.7	65.6	66.7	70.4	84.7	104.1	125.6
Masse salariale	10.7	10.3	9.4	9.7	9.9	10.4	10.1
Courantes, hors salaires	39.7	26.5	26.2	21.1	23.1	25.1	28.1
Dépenses d'équipement	30.3	28.7	31.2	39.7	51.7	60.3	79.4
<i>dont</i> : fin. sur ressources propres	25.0	27.5	26.9	31.6	41.4	35.5	52.5
<i>dont</i> : fin. sur ressources extérieures	5.2	1.2	4.2	8.0	10.3	24.8	26.9
Prêts, net	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	8.3	8.1
Solde global (base caisse)	19.1	5.4	38.3	69.6	49.1	29.0	13.6
Solde primaire de base non pétrolier (SPBNP)	-44.3	-36.0	-34.4	-34.5	-46.3	-53.0	-73.3
Pour mémoire :	(En pourcentage du PIB)						
Solde global (base caisse)	5.6	2.0	12.3	23.3	15.1	10.0	4.5
Dépenses d'équipement	8.9	10.8	10.0	13.3	15.9	20.8	26.2
PIB non pétrolier (milliards de francs CFA)	1557	1705	1911	2182	2096	2397	2472
PIB total (en milliards de francs CFA)	5311	4530	5947	6523	6807	6954	7493

Source : calculs des services du FMI.

<sup>1</sup> Rapport du FMI n° 11/67

### Le collectif budgétaire 2012

comporte environ 25 points du PIB non pétrolier en dépenses supplémentaires. Quatre pourcent de l'augmentation vont aux dépenses courantes de dédommagement de victimes et aux dépenses connexes. Les investissements complémentaires se répartissent en trois grandes catégories : logement (40 %), travaux publics (33 %) et défense (17 %), quelques dépenses d'infrastructure sociale (reconstruction d'écoles et d'hôpitaux) étant intégrées aux travaux publics. S'il est vrai que le solde budgétaire global reste en excédent et que l'État épargnera 9 % des recettes pétrolières, le collectif budgétaire pose deux types de risques dans les domaines suivants :

- *Stabilité macroéconomique*, par la hausse de l'inflation, préjudiciable aux groupes vulnérables. Les services du FMI estiment la hausse l'inflation nominale à 2,4 points de pourcentage (Annexe II).
- *Efficacité des dépenses*, en raison des contraintes de capacité d'absorption et d'exécution. S'il était entièrement exécuté, représentant plus du double du budget d'équipement de 2010 en termes nominaux, il serait porté à 25 % du PIB total, sans une augmentation correspondante de capacité.

## C. La position extérieure est forte mais la compétitivité reste problématique

**10. La robustesse de la position extérieure est principalement due au niveau élevé des prix pétroliers et à l’allègement de la dette.** Le taux de change fixe est un facteur d’ancrage de la stabilité macroéconomique. Le solde des transactions courantes est excédentaire, la dette extérieure nette négative et l’ampleur des avoirs extérieurs du Congo contribuent à un large taux de couverture des réserves de la zone CEMAC (voir Rapport du FMI n° 12/244). L’État congolais détient aussi d’importants avoirs à l’étranger, contrevenant aux obligations envers la CEMAC.

**11. Sauf dans le cas d’un choc massif, permanent et négatif du prix du pétrole, la stabilité extérieure ne semble pas menacée** (Encadré 3). La balance des paiements devrait rester excédentaire sur le moyen terme, contribuant à une accumulation massive d’avoirs extérieurs. Une évaluation de la stabilité budgétaire adaptée aux pays riches en ressources naturelles corrobore ces résultats, montrant une stabilisation de la richesse nette sur le long terme, après une période de forte augmentation (Annexe III).

**12. Mais la compétitivité reste faible, laissant l’économie extrêmement exposée à la volatilité des prix pétroliers.** Le pétrole représente plus de 85 % des exportations et la majeure partie des biens de consommation est importée. La nature aléatoire des fournitures d’électricité renchérit les coûts de production des entreprises qui ont recours à des groupes électrogènes, les blocages de la chaîne logistique sont généralisés en dehors des grandes villes et le coût du travail est plus élevé que dans les pays voisins, en raison de la pénurie de main d’œuvre qualifiée et des coûts élevés d’embauche et de formation.

**13. Le nouveau Plan de développement national pour 2012-16 (PDN) vise à résoudre ces questions** en comblant le déficit en infrastructures, en renforçant le climat des affaires et en améliorant le système éducatif (voir Note consultative conjointe Rapport du FMI n° 12/243). Le plan est globalement compatible avec l’objectif de croissance solidaire et le Plan de développement régional de la CEMAC. La mise en œuvre effective du plan est la clé de la réussite du développement.

## PERSPECTIVES ET RISQUES

**14. Les perspectives sont favorables,** avec la mise en place de deux piliers du décollage de la croissance hors secteur pétrolier – le sous-bassement de l’infrastructure de base qui se met en place et

la mise en œuvre par les autorités de leur plan d’action pour l’amélioration du climat des affaires. La croissance sera tirée par l’investissement public, les ressources naturelles (mines et forêts) et les

télécommunications, en marge d'une contribution accrue de l'agroindustrie (biocarburant, huile de palme), des transports et des services.

**15. Dans le scénario de référence, la question fondamentale n'est pas le financement du développement mais plutôt l'utilisation des ressources pétrolières et minières pour soutenir efficacement une croissance inclusive.** Les projections actuelles des prix du pétrole et les ressources pétrolières suffisent au financement de l'infrastructure, les ressources minières devant entrer en production à partir de la fin 2017, ce qui serait de nature à couvrir les dépenses à long terme.

**16. Les risques exogènes sont surtout conjoncturels et semblent gérables.** En cas d'aggravation de la crise en Europe, les effets de propagation sur le Congo seraient limités en raison de la faible interconnexion financière et du bas niveau des envois de fonds. En outre, le Congo est confronté aux mêmes risques potentiels de perte de confiance et de perturbation du système de paiements extérieurs que les autres pays de la zone franc, risques qui sont atténués par la garantie de convertibilité du Trésor français. Les risques d'une chute massive et prolongée du prix du pétrole, s'il est grand, serait amorti par l'ampleur des avoirs de réserve de la région et par l'importance des avoirs détenus à l'étranger (voir Rapport du FMI n° 12/244).

**17. Les risques internes à moyen terme ont trait aux mesures visant à faire face aux**

**conséquences des événements du 4 mars.**

En outre, les tensions inflationnistes latentes évoquées ci-dessus, ont considérablement réduit la capacité de mise en œuvre des pouvoirs publics. La nécessité de mettre en place une riposte à la crise a submergé les pouvoirs publics, ce qui pose le risque non négligeable que d'autres réformes importantes soient reportées au-delà de 2012. Pour aller vers la réalisation de leurs objectifs de développement, les autorités doivent concilier les efforts visant à relever les défis à court terme avec le maintien de la dynamique des réformes.

**18. Les risques internes à long terme se rapportent aux incertitudes quant à la capacité de l'investissement public et des réformes structurelles à garantir la croissance future et la réduction de la pauvreté.** La maîtrise de ces risques exige des mesures politiques durables, notamment dans les domaines jusqu'ici évanescents de la gestion des richesses pétrolières, de la gouvernance et de la transparence. Cela suppose en outre une meilleure coordination entre les départements ministériels et le respect par l'État, des contrats signés avec le secteur privé.

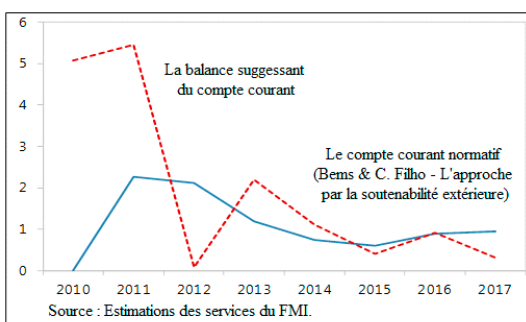
### Encadré 3. République du Congo – Stabilité et compétitivité extérieures

Une analyse de la stabilité extérieure basée sur les méthodes adaptées à la situation des pays riches en ressources naturelles, montre que le taux de change effectif réel (TCER) est globalement conforme aux fondamentaux à moyen terme. Toutefois, la compétitivité est faible, entravée par un profond déficit en infrastructures, un régime d'échanges commerciaux complexe, un climat des affaires difficile, une faible productivité de la main d'œuvre et des discordances des qualifications de la population active (voir Annexe 1, pour plus de précisions sur la population active).

#### Modèle basé sur l'évaluation du taux de change

Depuis la dévaluation du franc CFA en 1994, le TCER du Congo s'est apprécié, suivant en gros l'évolution de l'euro. L'application du modèle de stabilité extérieure (SE) de Bems et Carvalho-Filho (2009) révèle une légère surévaluation de la monnaie. Selon la règle d'affectation employée, le degré de surévaluation est estimé entre 1 et 12 %, avec d'importants intervalles de confiance. Toutefois, en tenant compte de l'effet de stimulation de la croissance de la productivité de l'investissement public à forte intensité d'importations, le TCER apparaît globalement conforme aux fondamentaux à moyen terme, ce qui est conforme au constat observé pour la zone CEMAC dans son ensemble. Ces résultats sont extrêmement sensibles à une large série d'hypothèses et n'intègrent pas l'investissement étranger ponctuel du secteur minier à partir de 2015 (6-8 milliards de dollars EU sur la période 2015–17; la production de fer à grande échelle devrait démarrer à la fin 2017 et s'étaler sur 30 ans environ).

#### Solde extérieur courant, 2011-17 (Pourcentage du PIB)



#### Évaluation de la stabilité extérieure, 2017

	Bems/Carvalho		Viabilité extérieure
	Consommation réelle constante	Consommation réelle constante par habitant	
Norme de compte courant à MT (en % du PIB)	0.96	5.01	3.50
Compte courant sous-jacent (en % du PIB)	0.3	0.3	0.3
Surévaluation (%)	1.69	12.08	8.21

Source : estimations des services du FMI.

#### Compétitivité

La compétitivité est pluridimensionnelle. Le classement *Doing Business* du Congo (181<sup>e</sup> sur 183) montre une importante marge de progression du climat des affaires, notamment en ce qui concerne la facilité à acquitter les impôts, le commerce transfrontier et la création d'entreprise. Le régime fiscal et particulièrement opaque, imprévisible et complexe; le régime du commerce est aussi très complexe. La faible productivité de la main d'œuvre induite par la rigidité du marché du travail où prédominent une discordance des qualifications, le manque de compétences techniques et une faible mobilité, ce qui rend les produits peu compétitifs.

#### Indicateur *Doing Business*, 2011-12

Thème/Classement	2012	2011	Variation
Global	181	180	-1
Création d'entreprise	175	175	0
Obtention de permis de construire	103	105	2
Raccordement à l'électricité	152	153	1
Transfert de propriété	156	132	-24
Obtention de prêts	98	139	41
Protection des investisseurs	155	153	-2
Païement des impôts	182	180	-2
Commerce transfrontalier	181	181	0
Exécution des contrats	159	159	0

Source : Rapports *Doing Business* 2011 et 2012

## COMPTE-RENDU DES ENTRETIENS DE POLITIQUE MACROÉCONOMIQUES

*Les discussions ont été centrées sur le caractère solidaire de la croissance pour assurer une large répartition des retombées de l'utilisation des richesses pétrolières. Les thèmes principaux ont été le renforcement des cadres de politique budgétaire, l'amélioration de la qualité des dépenses et du climat des affaires. Les risques à court terme qui entourent l'important collectif budgétaire ont aussi figuré en bonne place dans l'ordre du jour des discussions.*

### A. Politique budgétaire à court terme – face aux conséquences des explosions

#### 19. La réponse aux événements

##### **tragiques du 4 mars doit être bien pensée.**

Si les dédommagements en espèces versés aux victimes leur permettront de faire face aux besoins immédiats, d'alimentation et d'hébergement en particuliers, les services du FMI ont signalé que la réponse à l'ensemble des conséquences de la crise exige une évaluation et un chiffrage précis des dommages ainsi qu'une analyse détaillée de la politique globale de riposte. Les dépenses supplémentaires devraient viser à résoudre avec précision la crise humanitaire.

#### 20. Une riposte est certes nécessaire mais les dépenses d'investissement inscrites au budget 2012 excèdent la capacité et posent des risques inflationnistes.

Les dépenses additionnelles avoisinent 25 % du PIB non pétrolier et doivent être exécutées sur sept mois venant s'ajouter à une enveloppe de dépenses d'investissements au demeurant importante. Les services du FMI ont insisté sur le fait que l'investissement public doit être

exécuté selon la capacité d'absorption et de mise en œuvre et aller de pair avec l'application des mesures de contrôle de qualité qui viennent d'être prises comme le code des marchés publics qui pourrait faire échec aux attitudes de recherche de rentes de situation. Le fait de limiter l'impulsion budgétaire devrait aussi réduire les tensions inflationnistes et la tentation d'instaurer de nouveaux prix réglementés.

#### 21. La hiérarchisation des projets devrait servir à créer la marge nécessaire aux dépenses de reconstruction.

Les projets d'infrastructure de base en cours devraient être poursuivis, les projets à faible priorité étant reportés et réévalués dans le cadre du budget 2013. Les faiblesses de la gestion des finances publiques signalent le rôle déterminant d'une collaboration étroite avec les partenaires techniques et financiers pour l'évaluation de l'enveloppe des dépenses d'investissement.

## Point de vue des autorités

**22. Le collectif budgétaire doit être perçu comme un cadrage indicatif.** Afin de permettre un déblocage rapide des fonds, une estimation brute des besoins de dépenses immédiats a été faite pour traiter la crise et assurer la cohésion sociale. Elles ont notamment porté sur les dépenses courantes destinées à fournir des montants en espèces aux familles éplorées, mettre en place des camps pour les personnes déplacées de chez elles et assurer les services éducatifs afin que les enfants ne subissent une année blanche.

**23. Un haut-comité a été mis en place pour étudier les besoins de reconstruction.** Un rapport final présentant les coûts estimatifs de l'enveloppe pluriannuelle de reconstruction devrait être disponible à la fin du mois de juin. Le collectif budgétaire 2012 s'apparente à deux budgets joints et des crédits supplémentaires ont été alloués au ministère des finances pour faire en sorte qu'elles n'entrent pas dans la base de ressources des

ministères dépensiers dans la procédure d'élaboration du budget 2013. Si une estimation précise du niveau de réalisation pour 2012 n'est pas disponible – ce qui serait par exemple le cas des crédits prévus pour la construction de 5.000 logements dont la réalisation effective n'est pas envisageable cette année – une partie de ces crédits serait reportée sur le budget 2013. Ceci n'empêche que les projets se poursuivent comme prévu dans d'autres secteurs.

**24. L'augmentation des dépenses en matière de défense fait partie de la politique de délocalisation des installations militaires en dehors des villes.** L'expansion urbaine a abouti à l'enclavement de plusieurs installations militaires dans des zones habitées. Les dépenses supplémentaires visent à faire face aux besoins immédiats des 800 militaires basés sur le site des explosions et à accélérer le processus de délocalisation engagé en 2010.

## B. Renforcement de la politique budgétaire – ancrages et qualité des dépenses

*L'absence de contrainte budgétaire forte a conduit à un relâchement du recouvrement des recettes non pétrolières et à la hausse des dépenses courantes, renforçant la dépendance vis-à-vis du pétrole. Dans le même temps, la faible capacité entrave l'aptitude des pouvoirs publics à intensifier l'investissement de manière efficace pour répondre aux besoins de développement. L'application d'une règle budgétaire simple contribuerait à l'ancrage de la politique, en marge d'un surcroît d'efforts pour améliorer la qualité des dépenses.*

**25. La politique budgétaire vise à accroître les dépenses d'investissement tout en épargnant une part des revenus pétroliers.**

L'orientation de la politique à moyen terme est globalement saine mais laisse les objectifs de développement et d'épargne à la merci de l'évolution des prix pétroliers. Les services du FMI ont précisé que la priorité devrait être donnée à l'amélioration des institutions budgétaires. À long terme, une fois mise en place l'infrastructure de base, le rééquilibrage des finances publiques devrait reprendre afin de ramener le DPNP en dessous de 10 % et soutenir la viabilité budgétaire.

**26. Peu d'efforts sont consacrés à la rationalisation des dépenses courantes et à l'amélioration du recouvrement des recettes non pétrolières.**

Les dépenses courantes non salariales augmentent rapidement, tirées par les biens et services, les coûts de service public, les charges communes et les transferts. Les pressions devraient s'intensifier à moyen terme, à mesure que les coûts de fonctionnement et d'entretien se feront ressentir. Les services du FMI ont recommandé que des mesures soient prises pour réduire les dépenses non prioritaires tout en augmentant les recettes pétrolières, afin de couvrir les coûts de fonctionnement et d'entretien par l'élargissement de la base d'imposition, l'élimination des exonérations et la révision d'une fiscalité inutilement complexe.

**27. L'abondance de ressources affaiblit la gouvernance.**

Les services du FMI ont réitéré leur préoccupation quant au manque de

transparence concernant un grand nombre d'avoirs détenus à l'étranger et ont exhorté les autorités à respecter leurs obligations vis-à-vis de la CEMAC. Ils ont signalé les efforts menés au plan régional pour réformer le cadre commun de centralisation des réserves et offrir aux pays exportateurs de pétrole, de meilleures possibilités d'épargne (Rapport du FMI n° 12/244) et engagé les autorités à prendre activement part à ce processus.

**28. L'abondance des crédits budgétaires amoindrit aussi le besoin urgent d'améliorer la qualité des dépenses.**

Les services du FMI ont noté que si des progrès ont été accomplis en matière de GFP, il y a lieu de redoubler d'efforts pour renforcer la qualité des dépenses publiques. S'agissant des dépenses d'investissement, les étapes clés devraient consister à : renforcer la capacité d'évaluation, de sélection et de mise en œuvre des projets tant de l'administration centrale que des ministères dépensiers; assurer la formation nécessaire aux ministères dépensiers pour garantir le respect scrupuleux du code des marchés publics; améliorer la supervision et la communication de l'information financière par des audits sur place et des évaluations *ex post* confiés à des auditeurs externes et la communication de leurs rapports au Parlement. En matière de dépenses sociales, les services du FMI ont conseillé aux autorités de procéder au diagnostic du suivi des dépenses avec les partenaires techniques et financiers, pour identifier les grands domaines de déperdition à titre de première étape vers la mise en œuvre

d'un système de suivi de la dépense. Plus généralement, le renforcement des capacités institutionnelles – y compris des organes clé de supervision comme la Cour des comptes, l'Inspection générale d'État et la Commission de lutte contre la corruption avec la publication de leur rapport annuel – sera de nature à affermir la qualité des dépenses et la gouvernance.

**29. Une règle budgétaire simple fondée sur le prix du pétrole favoriserait l'ancrage des objectifs de dépense et d'épargne.** Elle

#### **Le point de vue des autorités**

**30. Les autorités ont admis les avantages potentiels d'une règle budgétaire.** Elles ont manifesté l'intérêt d'en savoir davantage sur les règles budgétaires envisageables pour stabiliser les recettes et permettre la montée en puissance des dépenses de développement.

**31. Des dispositions sont prises pour renforcer la qualité des dépenses.** Dans le cadre général du modèle de gestion axé sur les résultats qui vient d'être adopté, les ministères sont responsables de la réalisation des objectifs trimestriels et annuels convenus et inscrits dans le cadre institutionnel de suivi et d'évaluation contenu dans le PDN. Dans ce contexte, les projets d'investissement public de plus de 2 millions de dollars EU relèvent de la compétence des ministères dépensiers qui travaillent à la mise en place d'une classification fonctionnelle des dépenses pour éliminer les chevauchements.

permettrait de lisser les prévisions de recettes en réduisant la volatilité des recettes et en aidant à la prise des décisions de dépenses à moyen terme (Annexe III). La montée en puissance de l'investissement devrait être renforcée par le maintien des dépenses dans les limites de la capacité d'absorption et de mise en œuvre. Ceci pourrait s'inscrire dans le cadre d'une règle budgétaire régionale comportant des objectifs quantitatifs précis par pays (Rapport du FMI n° 12/244).

**32. Des mesures précises ont aussi été prises pour renforcer davantage la chaîne de la dépense.** Se fondant sur la simplification, la rationalisation et la responsabilisation accrues de la chaîne de la dépense adoptée en 2010 : i) des contrôleurs du budget sont affectés à titre permanent dans chaque ministère pour assurer le contrôle des ordonnancements; et ii) chaque ministère est doté d'un gestionnaire chargé de l'application du code des marchés publics. L'inspection sur place (capacité technique et coûts élevés) et l'élimination des attitudes de recherche de rente présentent encore des défis. Le facteur clé est de donner tout son potentiel à l'application de l'ensemble des mesures de contrôle dans tous les ministères. Les avis ont concordé sur le fait que la mise en œuvre d'un système de suivi de la dépense publique serait de nature à favoriser l'identification des principales faiblesses qui entraînent une forte déperdition des fonds, en matière de dépenses



sociales en particulier. Les discussions se poursuivent avec la Banque mondiale et l'Unicef pour mener à bien ces initiatives.

**33. Les travaux se poursuivent aussi au niveau de l'amélioration de la qualité des projets.** Il s'agit non seulement de la sélection adéquate des projets sur la base du PDN et du CDMT, mais aussi du bon enchaînement des projets. Un comité interministériel regroupant des représentants du ministère du plan et des

finances œuvre à l'intégration complète du CDMT dans un cadre macroéconomique robuste incluant le financement du développement. Il est aussi prévu de mettre sur pied des sous-comités de la Commission de sélection des projets dans chaque ministère pour identifier les projets prioritaires dans chaque secteur.

### C. Favoriser une croissance solidaire

*Par nature, le secteur des ressources naturelles n'est pas solidaire – la croissance y étant souvent volatile, la production à forte intensité de capital et les rentes peu redistribuées. Pour rendre la croissance plus solidaire, le gouvernement doit efficacement transformer les revenus pétroliers en dépenses d'investissement et en dépenses sociales propices à la croissance, tout en prenant des mesures pour améliorer le climat des affaires, le secteur financier et le marché du travail. La réalisation de ces objectifs serait favorisée par des avancées sensibles du renforcement des capacités, de la gouvernance et de la transparence.*

**34. Les progrès vers une croissance plus solidaire ont été inégaux.** L'investissement public et les réformes du cadre juridique progressent tandis que les questions concernant le développement des PME et du secteur financier marquent le pas. La récente baisse du chômage a été compensée par la hausse du sous-emploi et une participation accrue de la main d'œuvre aux activités du secteur informel.

**35. La gouvernance est l'une des principales pierres d'achoppement,** avec notamment le flou qui entoure la mise en

œuvre des dispositions contractuelles. En outre, l'intervention de l'État dans l'économie, l'absence de droits de propriétés, la faible protection des investisseurs et les obstacles à la création d'entreprises freinent la participation du secteur privé à l'activité économique.

**36. Le sous-développement du marché financier constitue un autre goulet d'étranglement.** Le crédit bancaire au secteur privé représente 6 % du PIB, est à très court terme et extrêmement concentré sur quelques secteurs d'activité. Le crédit aux PME est limité. Les progrès vers le desserrement des

contraintes financières s'opèrent lentement. Le projet de mise en place d'un fonds de garantie pour les PME prend forme, bien qu'il n'y ait pas encore de consensus sur la forme exacte qu'il doit prendre; la création récente de la banque postale vise à accroître l'accès aux services bancaires, dans les zones rurales en particulier.

**37. Les intervenants sur le marché considèrent qu'une expansion du crédit est possible** tout en notant que les obstacles juridiques à l'octroi des titres fonciers et à l'utilisation effective des garanties sont une réalité et que l'essentiel de l'activité reste dans le secteur informel. Ceci dit, ils signalent que les PME semblent un peu mieux structurées et plus finançables, bien qu'il faille encore améliorer l'évaluation du risque.

**38. Il existe de profondes discordances des qualifications de la population active** – les entreprises en activité et celles qui veulent s'installer n'étant pas en mesure de satisfaire leur besoins en main d'œuvre locale, alors que dans le même temps, le chômage des jeunes est supérieur à 30 %. Ceci reflète largement, la faible qualité des formations résultant des carences de l'exécution du budget de l'éducation et de la prépondérance de l'enseignement général par rapport à la formation technique.

**39. Une approche multidimensionnelle de l'expansion du chômage est nécessaire.** Les services du FMI ont recommandé aux

autorités de redoubler d'efforts non seulement pour prendre des mesures mais surtout pour véritablement mettre en œuvre le plan d'action visant à améliorer le climat des affaires en insistant sur la création d'un environnement stable régi par la primauté du droit. De même, les efforts destinés à faciliter le crédit bancaire au secteur privé doivent être poursuivis, y compris les réformes du cadre juridique visant à renforcer l'application des contrats et à permettre l'utilisation de garanties. S'agissant du marché du travail, les autorités devraient procéder à une évaluation des qualifications dans le cadre de l'élaboration de politiques éducatives visant à renforcer la formation technique pour son adéquation avec la demande du marché.

**40. En épaulant le développement du secteur privé, le gouvernement devrait éviter de créer de nouvelles distorsions.** À titre de solution de rechange en attendant les progrès de la mise en place des Zones économiques spéciales, les exonérations et allègements fiscaux devraient être éliminés au profit de la rationalisation de la fiscalité inutilement complexe pour toutes les entreprises. Les services du FMI ont invité à la prudence en ce qui concerne les partenariats public/privé, en raison des passifs conditionnels qui peuvent en résulter. De manière plus générale, le rôle de l'État devrait se limiter à la mise en place d'un environnement propice à l'épanouissement du secteur privé.

### **Le point de vue des autorités**

**41. Les autorités ont fait remarquer que le PDN vise à relever ces défis**, mais que la faible capacité et le manque de coordination entre les ministères ont freiné les progrès.

**42. Diverses initiatives sont en cours pour une plus grande diversification de l'économie.** Les Zones économiques spéciales permettront de : i) surmonter les difficultés qui caractérisent le climat actuel des affaires; et ii) rendre la croissance plus solidaire en stimulant l'insertion des PME industrielles dans la chaîne logistique et en permettant ainsi la création de nouvelles entreprises et de nouveaux emplois. Des travaux sont par ailleurs en cours pour simplifier les critères et réduire le coût de création des entreprises. Les lois sur la protection des consommateurs et sur la concurrence sont à l'étude. Le projet de loi sur les PME a été avalisé par la Cour Suprême et sera bientôt soumis au Parlement, avec les projets de règlement d'application y afférents.

**43. Des plans d'action sont à l'étude pour améliorer l'accès aux services financiers.** S'il est vrai que certaines réformes relèvent des collectivités locales, l'accès aux services bancaires devrait s'améliorer avec la création de la nouvelle banque postale et l'élimination des montants de dépôt minimum. Les travaux de mise en place du Fonds de l'habitat ont débuté pour encourager les prêts à long terme et créer une institution financière spécialisée de garantie des prêts aux PME, bien que cette dernière suppose que la loi sur les PME ait été votée.

**44. Les premières dispositions sont prises pour renforcer le marché du travail.** Une politique nationale de l'emploi est en cours d'élaboration, en concertation avec les syndicats afin de renforcer les droits des travailleurs, notamment le droit de grève. D'autres initiatives sont à l'étude, notamment pour accroître la formation technique, les stages rémunérés et la mise en place d'un mécanisme de règlement des différends.

## ÉVALUATION DES SERVICES DU FMI

**45. Les conditions sont réunies pour une croissance non pétrolière forte.** La stabilité macroéconomique est assurée, les termes de l'échange sont favorables et la situation du compte extérieur est robuste. Il n'empêche que les retombées de la croissance n'ont pas atteint toutes les couches de la population et que 50 % de cette population vit encore dans la pauvreté. Pour permettre au développement de se poursuivre, les réformes essentielles doivent viser non seulement à élargir la base

économique mais aussi à rendre la croissance plus solidaire. La stratégie du Plan de développement national est certes globalement appropriée mais sa mise en œuvre en sera le facteur déterminant. Les événements tragiques du 4 mars qui ont eu une portée colossale, ne doivent toutefois pas avoir un impact durable sur la croissance ou la viabilité.

**46. Les perspectives à moyen terme sont favorables**, pour autant que l'investissement public et la mise en œuvre des mesures visant à améliorer les prestations de service public et le climat des affaires soient couronnés de succès. Mettant de côté, un choc massif des prix du pétrole et des retombées négatives permanentes, la question de fond ne sera pas le financement du développement mais l'exploitation des énormes richesses naturelles du pays pour la diversification effective de l'économie et la création d'emploi.

**47. Une réponse aux explosions du 4 mars est impérative mais le collectif budgétaire 2012 pose des risques pour la qualité des dépenses.** Le montant qui sera effectivement réalisé reste à préciser mais son exécution complète sur le reste de l'année risque de déroger au code des marchés publics et à d'autres mesures de contrôle de qualité. La marge de manœuvre budgétaire pour les efforts de reconstruction devrait se dégager s'il l'ordre de priorité des projets est clairement établi. Les projets d'infrastructure de base en cours devraient être poursuivis, ceux revêtant une faible priorité étant différés et réévalués dans le cadre du budget 2013.

**48. La politique budgétaire à moyen terme est globalement bien orientée**, visant à intensifier l'investissement à l'appui des objectifs de développement, tout en épargnant une partie des revenus pétroliers. Une telle orientation pourrait judicieusement se fonder sur une règle budgétaire simple

adossée au cours du pétrole, afin d'ancrer les objectifs de recettes et de dépenses, face à la volatilité des prix. Une fois l'infrastructure de base en place, le rééquilibrage des finances publiques pourrait reprendre pour ramener le déficit primaire non pétrolier en dessous de 10 % et contribuer à la viabilité budgétaire.

**49. L'intensification de l'investissement devrait être alignée sur la capacité d'absorption et d'exécution afin d'éviter le gaspillage des ressources publiques.** Une amélioration de la GFP s'impose pour accroître la qualité des dépenses. Un diagnostic de suivi des dépenses sociales devrait être réalisé pour cerner les domaines de déperdition. Les améliorations du contrôle des dépenses et l'adoption d'un cadre de gestion axé sur les résultats sont autant de pas dans la bonne direction qui contribueraient à renforcer la qualité des dépenses et la responsabilisation.

**50. La diversification de l'économie exige des mesures d'amélioration du climat des affaires, du secteur financier et du marché du travail.** Une approche multipolaire est nécessaire. Les mesures visant à améliorer le climat des affaires devraient être centrées sur la création d'un environnement stable régi par la primauté du droit. La prudence doit être de mise pour la création des Zones économiques spéciales. La meilleure formule consisterait à améliorer le climat général des affaires, notamment par une plus grande coordination entre les ministères; il s'agirait aussi d'éviter un système de double imposition

en simplifiant le code des impôts. L'évaluation des compétences serait utile pour guider les politiques de l'emploi visant à corriger les discordances et à réduire le chômage des jeunes.

**51. Le régime de change fixe a permis d'ancrer la stabilité macroéconomique du Congo et la stabilité du compte extérieur ne semble pas compromise, même si la compétitivité reste problématique.** Les efforts devraient viser à combler le déficit infrastructurel, à assurer la fiabilité de l'approvisionnement électrique, à simplifier les procédures commerciales et la fiscalité, ainsi qu'à relever le niveau de qualité de l'enseignement et notamment de la formation professionnelle et technique. En ce qui concerne le régime de change, les autorités devraient respecter toutes les obligations souscrites dans le cadre de la CEMAC, y compris l'obligation de rapatriement des

réserves, tout en œuvrant avec la CEMAC à la réforme institutionnelle afférente à la gestion du patrimoine.

**52. Les données continuent de présenter quelques faiblesses mais elles conviennent de manière générale à la mise en œuvre de la surveillance.** La transparence du financement des opérations budgétaires est particulièrement déficiente. Le processus décisionnel gagnerait aussi à la transmission des données dans des délais plus courts, à la mise à jour de l'année de référence, du formulaire de communication et de la fréquence de transmission des données de comptabilité nationale, ainsi qu'à une coordination renforcée des données entre les ministères.

**53.** Les services du FMI recommandent que les prochaines consultations au titre de l'article IV se déroulent selon le cycle normal de douze mois.

Tableau 1. République du Congo: Principaux indicateurs économiques et financiers, 2008-17										
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
				Est.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
(Variation annuelle en pourcentage)										
<b>Production et prix</b>										
PIB à prix constants	5.6	7.5	8.8	3.4	4.9	5.3	5.4	19.8	4.3	5.8
Pétrolier	6.1	16.2	13.8	-4.8	-6.0	-2.0	-2.0	-0.7	7.8	1.3
Non-pétrolier <sup>1</sup>	5.4	3.9	6.5	7.4	9.7	8.0	7.9	26.0	3.4	6.9
PIB aux prix courants	32.0	-14.7	31.3	14.5	10.1	2.2	0.8	12.3	6.4	8.9
Déflateur du PIB	25.0	-20.6	20.7	10.7	4.9	-2.9	-4.3	-6.2	2.0	2.9
Prix à la consommation (moyenne pour la période)	6.0	4.3	5.0	1.8	5.1	4.5	3.0	2.9	2.8	2.7
Prix à la consommation (fin de période)	11.4	2.5	5.4	1.8	5.3	4.1	2.9	2.8	2.7	2.7
<b>Secteur extérieur</b>										
Exportation, f.à.b. (francs CFA)	26.6	-20.9	60.7	17.7	8.8	-4.6	-5.6	-0.5	5.7	3.6
Importations, f.à.b. (francs CFA)	25.6	-11.2	50.9	36.0	25.7	-3.3	4.0	25.9	-0.4	2.8
Volume des exportations	7.5	12.8	12.9	-0.1	-3.2	-2.1	0.7	5.6	7.2	3.8
Volume des importations	24.5	-13.8	36.3	26.9	9.9	-1.2	1.9	30.5	-1.0	4.7
Termes de l'échange (détérioration -)	16.9	-32.8	31.6	10.6	5.7	-2.6	-4.1	-3.3	-3.3	-3.6
<b>Opérations financières de l'administration centrale</b>										
Recettes totales (dons inclus)	58.1	-46.6	67.2	29.7	12.4	1.5	-1.0	3.4	1.9	2.9
<i>dont</i> : Recettes pétrolières	64.9	-55.9	88.2	29.8	11.7	-1.6	-6.0	-6.2	2.0	0.5
Recettes non pétrolières	15.8	15.2	24.2	23.2	8.6	15.5	16.8	28.0	1.4	8.2
Dépenses totales	4.5	-10.9	14.0	39.2	68.2	-4.3	6.1	12.8	3.0	8.6
Courantes	0.1	-20.0	8.3	1.6	36.6	15.8	14.1	26.8	7.8	12.2
Investissement (prêts nets compris)	12.7	4.0	21.5	82.0	69.9	-4.3	1.2	3.1	-1.2	5.1
(Pourcentage du PIB)										
Investissement et épargne										
Épargne nationale brute	20.6	15.1	25.5	26.1	33.8	32.9	31.3	29.1	25.7	26.4
Investissement brut	18.3	22.5	20.5	25.3	33.6	32.6	33.6	46.5	41.2	40.0
Solde des transactions courantes	2.3	-7.4	5.1	0.8	0.2	0.3	-2.3	-17.5	-15.5	-13.6
Épargne publique extérieure (fin de période)	59.3	54.6	20.2	18.1	21.9	23.6	24.4	22.2	20.8	19.0
(Pourcentage du PIB non pétrolier)										
<b>Opérations financières de l'administration centrale</b>										
Recettes et dons	160.4	78.3	116.8	138.1	131.6	115.3	97.7	74.7	70.9	63.4
Recettes pétrolières	136.0	54.8	92.0	108.9	103.1	87.5	70.4	48.8	46.4	40.5
Recettes non pétrolières et dons	24.4	23.5	24.7	29.2	28.5	27.8	27.3	25.8	24.5	22.9
Dépenses totales	80.7	65.5	66.7	84.7	112.6	99.6	90.4	75.5	72.4	68.3
Courantes	50.4	36.8	35.6	32.9	38.2	38.1	37.2	34.9	35.0	34.2
Investissements (prêts nets inclus)	30.3	28.7	31.2	51.7	74.5	61.5	53.2	40.6	37.4	34.1
Solde global (déficit -, base engagements) <sup>2</sup>	79.8	12.7	50.0	53.4	10.9	15.7	7.2	-0.8	-1.5	-4.9
Solde budgétaire primaire de base (déficit -) <sup>3</sup>	91.5	18.8	57.6	62.6	30.0	23.6	10.7	0.1	-1.3	-4.7
<i>dont</i> : Solde primaire de base non pétrolier (- =	-44.3	-36.0	-34.4	-46.3	-73.1	-63.9	-59.6	-48.7	-48.2	-45.7
(Pourcentage du total des recettes publiques, hors dons)										
Service de la dette extérieure publique (après	8.3	9.0	3.3	3.4	2.9	2.5	2.6	2.1	2.1	2.1
Dette extérieure publique (après allègement) <sup>4</sup>	127.9	187.2	54.0	43.2	51.4	55.7	58.3	57.5	56.1	54.2
(Milliards de francs CFA, sauf indication contraire)										
Réserves de change brutes	1,825	1,740	2,200	2,875	4,118	5,350	6,184	6,758	7,282	7,867
PIB nominal	5,311	4,530	5,947	6,807	7,493	7,660	7,721	8,673	9,228	10,048
PIB nominal non pétrolier	1,557	1,705	1,911	2,096	2,472	2,867	3,350	4,530	4,864	5,594
Cours mondial du pétrole (dollars EU/baril)	97	62	79	104	115	110	103	97	93	93
Production pétrolière (Millions de barils)	87	101	115	109	103	100	98	98	105	107
Taux de change nominal (CFA/USD, moyenne de la période)	446	471	471	499	...	...	...	...	...	...
Sources : autorités congolaises; estimations et projections des services du FMI.										
<sup>1</sup> La croissance hors pétrole inclut les gros investissements miniers du secteur privé prévus à partir de 2015.										
<sup>2</sup> Dons inclus.										
<sup>3</sup> Recettes primaires (produit des intérêts et dons exclus) moins dépenses courantes hors intérêts moins dépenses d'investissement financées sur ressources propres et prêts nets.										
<sup>4</sup> Point d'achèvement atteint en janvier 2010. Un allègement intégral a été consenti par le Club de Paris en mars 2010.										

Tableau 2. République du Congo: Balance des paiements à moyen terme, 2008–17

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
				Est.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
	(Milliards de francs CFA)									
Solde des transactions courantes	122	-335	301	53	14	24	-178	-1,514	-1,430	-1,368
Balance commerciale	2,509	1,859	3,102	3,330	3,221	3,037	2,588	1,783	2,116	2,221
Exportations, f.à.b.	3,810	3,014	4,845	5,700	6,200	5,917	5,584	5,555	5,871	6,082
Secteur pétrolier	3,386	2,657	4,282	4,947	5,363	5,009	4,575	4,341	4,572	4,668
Secteur non pétrolier	424	357	563	753	838	908	1,009	1,213	1,299	1,414
Importations, f.à.b.	-1,301	-1,155	-1,743	-2,370	-2,979	-2,880	-2,996	-3,772	-3,755	-3,861
Secteur pétrolier	-307	-383	-513	-608	-574	-537	-479	-460	-495	-445
Secteur public	-293	-259	-511	-866	-1,213	-1,103	-1,180	-1,142	-1,148	-1,178
Secteur privé non pétrolier	-701	-513	-718	-897	-1,192	-1,240	-1,337	-2,170	-2,113	-2,238
Balance des services	-1,014	-943	-1,292	-1,325	-1,321	-1,344	-1,310	-1,915	-1,875	-2,019
Secteur pétrolier	-739	-737	-978	-952	-869	-832	-740	-711	-768	-835
Secteur non pétrolier	-275	-206	-315	-373	-452	-512	-570	-1,204	-1,108	-1,184
Revenu	-1,378	-1,231	-1,475	-1,948	-1,901	-1,674	-1,437	-1,341	-1,627	-1,522
Revenu du travail	-46	-36	-60	-70	-76	-71	-65	-62	-65	-67
Revenu des investissements	-1,331	-1,196	-1,416	-1,878	-1,825	-1,603	-1,373	-1,280	-1,562	-1,455
Transferts courants (net)	5	-19	-33	-4	14	5	-19	-41	-43	-49
Compte de capital	35	15	1,318	35	60	55	35	30	30	30
Annulation de dette <sup>1</sup>	0	0	1,313	0	0	0	0	0	0	0
Dons officiels	35	15	4	35	60	55	35	30	30	30
Compte financier	1,041	183	-1,266	629	1,171	1,156	980	2,062	1,925	1,924
Investissement de portefeuille (net)	1,131	879	1,095	1,442	1,408	1,314	1,195	2,434	2,266	2,168
dont : secteur pétrolier	1,009	834	991	1,326	1,265	1,144	991	939	1,045	896
Autres investissements	-90	-696	-2,360	-813	-237	-159	-215	-372	-341	-244
Moyen et long terme	-155	-77	-1,277	72	413	178	85	60	16	14
secteur public	-82	-80	-1,285	97	406	173	80	45	-8	-10
Tirages	47	6	77	181	484	239	150	100	50	50
Projet	46	6	77	181	484	239	150	100	50	50
Amortissement <sup>2</sup>	-129	-86	-1,362	-83	-78	-67	-70	-55	-58	-60
Secteur privé	-73	3	9	-25	7	6	5	15	24	23
Pétrolier	-71	9	11	32	34	32	27	26	29	20
Non pétrolier	-1	-6	-2	-57	-27	-26	-22	-11	-5	3
Court terme	65	-619	-1,084	-885	-650	-337	-300	-431	-357	-258
Erreurs et omissions	-78	-2	0	0	0	0	0	0	0	0
Balance globale des paiements	1,120	-196	353	718	1,245	1,234	837	578	525	586
Financement	-1,120	196	-353	-718	-1,245	-1,234	-837	-578	-525	-586
Financement sur réserves	-850	132	-406	-704	-1,245	-1,234	-837	-578	-525	-586
FMI (net)	1	2	-6	2	-1	-2	-3	-3	-2	-1
Achats / Décassements	1	2	2	2	0	0	0	0	0	0
Rachats / Remboursements	0	0	0	0	-1	-2	-3	-3	-2	-1
Autres réserves	-850	132	-406	-704	-1,245	-1,234	-837	-578	-525	-586
Financement exceptionnel <sup>3</sup>	-270	64	53	-14	0	0	0	0	0	0
Variation nette des arriérés	-801	-15	-64	-14	0	0	0	0	0	0
Annulation de dette	207	58	91	0	0	0	0	0	0	0
Rééchelonnement de dette	325	21	26	0	0	0	0	0	0	0
Besoin de financement (- = excédent)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Sources : BEAC; estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup> Rapport n° 11/67 des services du FMI.<sup>2</sup> Y compris l'allègement du stock de la dette au point d'achèvement de l'initiative PPTE.<sup>3</sup> Y compris l'allègement des flux de la dette accordé par le Club de Paris et le Club de Londres, ainsi que les paiements aux créanciers en contentieux.

Tableau 3a. République du Congo: Opérations financières de l'état, 2008–17

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
				Prel.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
	(Milliards de francs CFA)									
Recettes et dons	2,497	1,335	2,231	2,894	3,254	3,304	3,272	3,382	3,446	3,547
Recettes primaires	2,442	1,307	2,222	2,854	3,169	3,224	3,193	3,282	3,342	3,441
Recettes pétrolières	2,118	934	1,758	2,283	2,549	2,508	2,357	2,211	2,256	2,267
Recettes non pétrolières	324	373	463	571	620	716	836	1,070	1,085	1,174
Revenu des investissements	20	13	6	5	25	25	43	70	75	76
Dons	35	15	4	35	60	55	35	30	30	30
Dépenses et prêts nets	1,256	1,118	1,275	1,774	2,984	2,855	3,030	3,418	3,520	3,822
<i>dont</i> : dépenses primaires	1,024	1,023	1,136	1,548	2,228	2,549	2,833	3,277	3,428	3,729
Dépenses courantes	785	627	680	691	943	1,092	1,246	1,580	1,703	1,912
Salaires	166	175	180	207	248	287	336	454	488	561
Autres dépenses courantes	446	355	399	430	636	740	838	1,050	1,136	1,266
Collectivités locales	23	24	43	44	47	54	61	64	68	72
Intérêts	150	73	59	11	13	12	11	11	12	13
Dettes intérieure	10	9	1	0	0	0	0	0	0	0
Dettes extérieure	140	64	57	11	13	12	11	11	12	13
Dépenses d'investissement	471	490	595	1,084	1,841	1,762	1,783	1,838	1,817	1,910
Financées sur ressources propres	390	469	515	868	1,297	1,468	1,598	1,708	1,737	1,830
Financées sur ressources extérieures	81	21	81	216	544	294	185	130	80	80
Prêts nets	0	1	0	0	200	0	0	0	0	0
Solde budgétaire primaire <sup>1</sup>	1,424	320	1,101	1,312	741	675	360	4	-62	-262
<i>dont</i> : Solde budgétaire de base non pétrolier	-690	-614	-658	-970	-1,808	-1,833	-1,997	-2,207	-2,343	-2,555
Solde, base engagements										
Dons exclus	1,206	202	952	1,084	210	394	207	-66	-104	-305
Dons inclus	1,242	216	956	1,120	270	449	242	-36	-74	-275
<i>dont</i> : Solde, hors pétrole	-876	-718	-802	-1,163	-2,279	-2,059	-2,115	-2,248	-2,330	-2,542
Variation des arriérés	-944	-124	-223	-91	-34	-34	-34	0	0	0
Extérieurs	-801	0	-64	0	0	0	0	0	0	0
Intérieurs	-143	-124	-159	-91	-34	-34	-34	0	0	0
Solde, base caisse	298	92	733	1,028	236	415	208	-36	-74	-275
Financement	-298	-92	-733	-1,028	-236	-415	-208	36	74	275
Extérieur (net)	408	-34	-369	-603	405	170	77	42	-10	-10
Tirages	47	6	77	181	484	239	150	100	50	50
Amortissement échu	-170	-106	-64	-84	-79	-69	-73	-58	-60	-60
Rééchelonnement obtenu	325	21	26	0	0	0	0	0	0	0
Annulation de dette	207	52	56	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	-464	-699	0	0	0	0	0	0
Dépôts à l'étranger <sup>2</sup>	0	0	-464	-524	0	0	0	0	0	0
Prêts <sup>3</sup>	0	0	0	-175	0	0	0	0	0	0
Intérieur (net)	-706	-59	-364	-425	-641	-585	-285	-5	84	285
Système bancaire (net)	-599	122	-356	-411	-641	-585	-285	-5	84	285
Financement non bancaire	-107	-181	-8	-14	0	0	0	0	0	0
<i>dont</i> : décalage technique *stat. float	-82	-107	47	-11	0	0	0	0	0	0
Besoin de financement (- = excédent)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pour mémoire										
PIB aux prix courants du marché	5,311	4,530	5,947	6,807	7,493	7,660	7,721	8,673	9,228	10,048
PIB non pétrolier aux prix courants du marché	1,557	1,705	1,911	2,096	2,472	2,867	3,350	4,530	4,864	5,594

Sources : autorités congolaises; estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup> Recettes primaires (produit des intérêts et dons exclus) moins dépenses courantes hors intérêts moins dépenses d'investissement financées sur ressources propres (dépenses<sup>2</sup> Les estimations des services du FMI sont basées sur des données préliminaires.<sup>3</sup> Il inclut le prêt de ressources du Trésor à la BDEAC, banque régionale de développement (50 milliards de francs CFA).



	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
				Est.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
(Pourcentage du PIB non pétrolier)										
Recettes et dons	160.4	78.3	116.8	138.1	131.6	115.3	97.7	74.7	70.9	63.4
Recettes primaires	156.8	76.7	116.2	136.2	128.2	112.5	95.3	72.4	68.7	61.5
Recettes pétrolières	136.0	54.8	92.0	108.9	103.1	87.5	70.4	48.8	46.4	40.5
Recettes non pétrolières	20.8	21.9	24.2	27.2	25.1	25.0	25.0	23.6	22.3	21.0
Revenu des investissements	1.3	0.8	0.3	0.2	1.0	0.9	1.3	1.6	1.5	1.4
Dons	2.3	0.9	0.2	1.7	2.4	1.9	1.0	0.7	0.6	0.5
Dépenses et prêts nets	80.7	65.6	66.7	84.7	120.7	99.6	90.4	75.5	72.4	68.3
<i>dont</i> : dépenses primaires	65.8	60.0	59.4	73.8	90.1	88.9	84.6	72.3	70.5	66.7
Dépenses courantes	50.4	36.8	35.6	32.9	38.2	38.1	37.2	34.9	35.0	34.2
Salaires	10.7	10.3	9.4	9.9	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0
Autres dépenses courantes	28.6	20.8	20.9	20.5	25.7	25.8	25.0	23.2	23.3	22.6
Collectivités locales	1.5	1.4	2.2	2.1	1.9	1.9	1.8	1.4	1.4	1.3
Intérêts	9.6	4.3	3.1	0.5	0.5	0.4	0.3	0.2	0.2	0.2
Dettes intérieure	0.6	0.6	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dettes extérieure	9.0	3.7	3.0	0.5	0.5	0.4	0.3	0.2	0.2	0.2
Dépenses d'investissement	30.3	28.7	31.2	51.7	74.5	61.5	53.2	40.6	37.4	34.1
Financées sur ressources propres	25.0	27.5	26.9	41.4	52.5	51.2	47.7	37.7	35.7	32.7
<i>dont</i> : financées sur ressources PPTE	0.4	2.2	0.8	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financées sur ressources extérieures	5.2	1.2	4.2	10.3	22.0	10.3	5.5	2.9	1.6	1.4
Prêts nets	0.0	0.1	0.0	0.0	8.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde primaire de base <sup>1</sup>	91.5	18.8	57.6	62.6	30.0	23.6	10.7	0.1	-1.3	-4.7
<i>dont</i> : Solde primaire de base non pétrolier	-44.3	-36.0	-34.4	-46.3	-73.1	-63.9	-59.6	-48.7	-48.2	-45.7
Solde, base engagements										
Dons exclus	77.5	11.8	49.8	51.7	8.5	13.7	6.2	-1.5	-2.1	-5.4
Dons inclus	79.8	12.7	50.0	53.4	10.9	15.7	7.2	-0.8	-1.5	-4.9
<i>dont</i> : Solde non pétrolier	-56.3	-42.1	-42.0	-55.5	-92.2	-71.8	-63.1	-49.6	-47.9	-45.4
Variations des arriérés	-60.6	-7.3	-11.7	-4.4	-1.4	-1.2	-1.0	0.0	0.0	0.0
Extérieurs	-51.5	0.0	-3.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Intérieurs	-9.2	-7.3	-8.3	-4.4	-1.4	-1.2	-1.0	0.0	0.0	0.0
Solde, base caisse	19.1	5.4	38.3	49.1	9.5	14.5	6.2	-0.8	-1.5	-4.9
Financement	-19.1	-5.4	-38.3	-49.1	-9.5	-14.5	-6.2	0.8	1.5	4.9
Extérieur (net)	26.2	-2.0	-19.3	-28.8	16.4	5.9	2.3	0.9	-0.2	-0.2
Tirages	3.0	0.4	4.0	8.6	19.6	8.4	4.5	2.2	1.0	0.0
Amortissement échu	-10.9	-6.2	-3.3	-4.0	-3.2	-2.4	-2.2	-1.3	-1.2	-1.1
Rééchelonnement obtenu	20.9	1.2	1.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Annulation de dette	13.3	3.0	2.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres	0.0	0.0	-24.3	-33.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dépôts à l'étranger <sup>2</sup>	0.0	0.0	-24.3	-25.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Prêts <sup>3</sup>	0.0	0.0	0.0	-8.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Intérieur (net)	-45.4	-3.4	-19.0	-20.3	-25.9	-20.4	-8.5	-0.1	1.7	5.1
Système bancaire (net)	-38.5	7.2	-18.6	-19.6	-25.9	-20.4	-8.5	-0.1	1.7	5.1
Financement non bancaire	-6.9	-10.6	-0.4	-0.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Besoin de financement (- = excédent)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Pour mémoire	(Pourcentage du PIB)									
Recettes et dons	47.0	29.5	37.5	42.5	43.4	43.1	42.4	39.0	37.3	35.3
Revenu primaire	46.0	28.9	37.4	41.9	42.3	42.1	41.4	37.8	36.2	34.2
Recettes pétrolières	39.9	20.6	29.6	33.5	34.0	32.7	30.5	25.5	24.5	22.6
Recettes non pétrolières	6.1	8.2	7.8	8.4	8.3	9.3	10.8	12.3	11.8	11.7
Dépenses courantes	11.2	13.9	11.4	10.1	12.6	14.3	16.1	18.2	18.5	19.0
Dépenses d'investissement	8.9	10.8	10.0	15.9	24.6	23.0	23.1	21.2	19.7	19.0
Solde budgétaire primaire de base	26.8	7.1	18.5	19.3	9.9	8.8	4.7	--	-0.7	-2.6
<i>dont</i> : Solde budgétaire prim. de base non pétrolier	-13.0	-13.6	-11.1	-14.3	-24.1	-23.9	-25.9	-25.4	-25.4	-25.4
Solde, base caisse	5.6	2.0	12.3	15.1	3.1	5.4	2.7	-0.4	-0.8	-2.7

Sources : autorités congolaises; estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup> Recettes primaires (produit des intérêts et dons exclus) moins dépenses courantes hors intérêts moins dépenses d'investissement financées sur ressources propres (dépenses d'investissement financées par l'initiative PPTE exclues) et prêts nets.

<sup>2</sup> Les estimations des services du FMI sont basées sur des données préliminaires. Elles pourraient inclure des décalages techniques pour 2011.

<sup>3</sup> Il inclut le prêt de ressources du Trésor à la BDEAC, banque régionale de développement (50 milliards de francs CFA).

Tableau 3c. République du Congo: Situation des opérations financières de l'État, 2008-17<sup>1</sup>

	2008	2009	2010	2011 Prel.	2012 Proj.	2013 Proj.	2014 Proj.	2015 Proj.	2016 Proj.	2017 Proj.
	(Milliards de francs CFA)									
Recettes	2,497	1,335	2,231	2,894	3,254	3,304	3,272	3,382	3,446	3,547
Fiscales	324	373	463	571	620	716	836	1,070	1,085	1,174
Impôts sur le revenu, les bénéfices et les plus-values	122	140	176	215	236	277	323	407	405	429
Taxes sur les biens et services	132	151	191	233	256	300	350	444	445	475
Taxes sur le commerce extérieur	59	67	78	101	115	125	147	198	213	245
Autres impôts et taxes	11	15	18	22	13	14	16	21	22	25
Dons	35	15	4	35	60	55	35	30	30	30
Autres recettes	2,138	947	1,764	2,288	2,574	2,533	2,401	2,281	2,331	2,343
Intérêts (revenus des placements)	20	13	6	5	25	25	43	70	75	76
Rente (recettes pétrolières)	2,118	934	1,758	2,283	2,549	2,508	2,357	2,211	2,256	2,267
Dépenses	1,256	1,117	1,275	1,774	2,784	2,855	3,030	3,418	3,520	3,822
Charges	785	627	680	691	943	1,092	1,246	1,580	1,703	1,912
Rémunération des salariés	166	175	180	207	248	287	336	454	488	561
Utilisation de biens et de services	446	355	399	430	636	740	838	1,050	1,136	1,266
Charges d'intérêts	150	73	59	11	13	12	11	11	12	13
Non résidents	140	64	57	11	13	12	11	11	12	13
Résidents	10	9	1	0	0	0	0	0	0	0
Autres dépenses	23	24	43	44	47	54	61	64	68	72
Acquisition nette d'actifs non financiers	471	490	595	1,084	1,841	1,762	1,783	1,838	1,817	1,910
Financée sur ressources propres	390	469	515	868	1,297	1,468	1,598	1,708	1,737	1,830
dont : financées sur ressources PPTE	7	37	14	6	0	0	0	0	0	0
Financée sur ressources extérieures	81	21	81	216	544	294	185	130	80	80
Prêts/emprunts nets (solde global, dons inclus)	1,242	217	956	1,120	470	449	242	-36	-74	-275
Prêts/emprunts (solde primaire net hors pétrole)	-693	-614	-658	-970	-1,808	-1,833	-1,997	-2,207	-2,343	-2,555
Acquisition nette d'actifs financiers ("+" = augm. des actifs)	455	-79	767	1,068	838	583	282	2	-86	-286
Intérieurs	455	-79	303	369	838	583	282	2	-86	-286
Monnaie et dépôts	455	-80	303	369	638	583	282	2	-86	-286
BEAC	453	-72	300	368	638	583	282	2	-86	-286
Banques commerciales	2	-7	3	1	0	0	0	0	0	0
Extérieurs	0	0	464	699	0	0	0	0	0	0
Monnaie et dépôts	0	0	464	524	0	0	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	175	0	0	0	0	0	0
Extérieurs	0	0	464	699	0	0	0	0	0	0
Monnaie et dépôts	0	0	464	524	0	0	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	175	0	0	0	0	0	0
Accumulation nette de passifs ("+" = augmentation des passifs)	-705	-189	-194	-51	368	134	40	39	-12	-11
Intérieurs	-311	-155	-225	-148	-37	-37	-37	-3	-2	-1
Prêts	-169	-31	-66	-56	-3	-2	-3	-3	-2	-1
BEAC	-153	43	-6	-39	-3	-2	-3	-3	-2	-1
Banques commerciales	8	-1	-4	-4	0	0	0	0	0	0
Autres	-24	-73	-55	-14	0	0	0	0	0	0
Autres comptes à payer	-143	-124	-159	-91	-34	-34	-34	0	0	0
Extérieurs	-393	-34	31	96	405	170	77	42	-10	-10
Prêts	-393	-34	31	96	405	170	77	42	-10	-10
dont : arriérés	-801	0	-64	0	0	0	0	0	0	0
L'écart statistique	82	107	-4	0	0	0	0	0	0	0
Pour mémoire :										
PIB aux prix du marché	5,311	4,530	5,947	6,807	7,493	7,660	7,721	8,673	9,228	10,048
PIB non pétrolier aux prix du marché	1,557	1,705	1,911	2,096	2,472	2,867	3,350	4,530	4,864	5,594
Recettes pétrolières	2,118	934	1,758	2,283	2,549	2,508	2,357	2,211	2,256	2,267
Recettes non pétrolières	380	400	473	611	705	796	914	1,171	1,190	1,280
Dépôts à la BEAC	1,090	1,017	1,317	1,685	2,323	2,906	3,189	3,191	3,105	2,819
Dépôts à l'étranger	...	...	464	988	988	988	988	988	988	988

Sources : autorités congolaises; estimations et projections des services du FMI.

1/ Présentation des comptes budgétaires conforme à l'édition 2001 du *Manuel des statistiques de finances publiques*.

	2011			2012		2013	
	Solde d'ouverture	Opérations	Solde d'ouverture/ de clôture	Opérations	Solde d'ouverture/ de clôture	Opérations	Solde d'ouverture/ de clôture
Valeur financière nette	375	1,120	1,495	270	1,764	449	2,214
Actifs financiers	1,792	1,068	2,860	638	3,498	583	4,081
Intérieurs	1,328	369	1,697	638	2,335	583	2,918
Monnaie et dépôts	1,328	369	1,697	638	2,335	583	2,918
Extérieurs	464	699	1,163	0	1,163	0	1,163
Monnaie et dépôts	464	524	988	0	988	0	988
Prêts	0	175	175	0	175	0	175
Passifs financiers	1,417	-51	1,366	368	1,734	134	1,868
Intérieurs	214	-148	66	-37	30	-37	-7
Prêts	59	-56	3	-3	0	-2	-2
Autres comptes à payer	155	-91	64	-34	30	-34	-5
Extérieurs	1,203	96	1,299	405	1,704	170	1,875
Prêts	1,203	96	1,299	405	1,704	170	1,875
dont : arriérés	391	0	391	0	391	0	391
Pour mémoire :							
PIB aux prix du marché	5,947		6,807		7,493		7,660
PIB non pétrolier aux prix du marché	1,911		2,096		2,472		2,867
Valeur financière nette (en pourcentage du PIB)	6		22		24		29
Valeur financière nette (en pourcentage du PIB, hors pétrole)	20		71		71		77

Sources : autorités congolaises; estimations et projections des services du FMI.  
1/ Présentation des comptes budgétaires conforme à l'édition 2001 du *Manuel des statistiques de finances publiques*.

Tableau 4. République du Congo: Situation monétaire, 2008–13						
	2008	2009	2010	2011	2012	2013
				Est.	Proj.	Proj.
(Milliards de francs CFA)						
Situation monétaire						
Avoirs extérieurs nets	1,877	1,831	2,325	3,320	4,748	6,064
Banque centrale	1,788	1,656	2,062	2,766	4,011	5,246
Dépôts des banques créatrices de monnaie	89	176	263	554	737	818
Avoirs intérieurs nets	-908	-813	-911	-1,418	-1,955	-2,425
Crédit intérieur net	-893	-727	-928	-1,213	-1,749	-2,219
Crédit net au secteur public	-1,083	-962	-1,271	-1,685	-2,326	-2,911
Crédit net à l'État	-1,079	-956	-1,269	-1,680	-2,321	-2,906
Banque centrale	-1,072	-956	-1,262	-1,669	-2,309	-2,894
Crédit à l'économie	167	218	325	462	564	676
Autres postes, net	-15	-86	17	-205	-205	-205
Masse monétaire large	970	1,019	1,415	1,902	2,793	3,639
Circulation fiduciaire	344	342	408	488	717	934
Dépôts à vue	499	539	843	1,205	1,769	2,305
Dépôts à terme	126	137	163	209	307	400
(Variations en pourcentage de la masse monétaire large du début de période)						
Avoirs extérieurs nets	109.0	-4.8	48.5	70.3	75.1	47.1
Avoirs intérieurs nets	-72.6	9.8	-9.6	-35.8	-28.2	-16.8
Crédit intérieur net	-72.2	17.2	-19.8	-20.1	-28.2	-16.8
Crédit net à l'État	-84.3	12.6	-30.7	-29.1	-33.7	-20.9
Crédit au secteur privé	10.7	5.2	10.5	9.7	5.3	4.0
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)						
Monnaie au sens large	36.4	5.0	38.9	34.5	46.9	30.3
Monnaie centrale	43.3	-9.6	69.9	-3.5	37.2	30.3
Vitesse de circulation de la monnaie						
PIB non pétrolier/moyenne M2	2.1	2.5	2.2	2.7	2.8	2.8
PIB non pétrolier/ M2 fin de période	1.6	1.7	1.4	1.1	0.9	0.8
(Pourcentage)						
Croissance totale du PIB	32.0	-14.7	31.3	14.5	10.1	2.2
Croissance du PIB non pétrolier	11.9	9.5	12.1	9.7	18.0	16.0
Crédit au secteur privé/PIB non pétrolier	10.7	12.8	17.0	22.1	22.8	23.6

Sources : BEAC; estimations et projections des services du FMI.

	2008	2009	2010	2011 <sup>1</sup>
	(Pourcentage, fin de période)			
<b>Ratio de solvabilité</b>				
Capital réglementaire/actifs pondérés sur les risques	17.0	19.0	13.1	9.9
Pourcentage des banques à niveau égal ou supérieur à 10 %	100.0	100.0	83.3	57.1
Pourcentage des banques à niveau situé entre 10 et 6 % minimum	...	...	16.7	28.6
Pourcentage des banques en dessous des 6 % minimum	...	...	14.3	14.3
Capital (valeur nette)/actifs	5.0	6.0	8	7
<b>Qualité des actifs</b>				
Prêts libellés en devises/total du portefeuille de prêts	2.0	2.0	8.7	12.5
Prêts improductifs	2.0	2.0	1.1	1.2
Provisions en pourcentage des créances échues non payées	91.0	91.0	60	75.3
<b>Résultats et rentabilité</b>				
Bénéfices nets (avant impôts)/revenu net	41.6	33.6	45.4	42.8
Rendement des actifs	2.4	2.1	1.8	1.4
Rendement des capitaux propres	45.0	24.0	22.0	19.7
Dépenses/revenu	50.0	59.0	67.4	71.6
Taux des prêts moins taux des dépôts à vue	...	...	...	
<b>Liquidité</b>				
Actifs liquides/total actifs	66.0	59.0	51.4	42.7
Actifs liquides/passifs à court terme	326.0	270.0	245	196.4
Prêts/dépôts	35.0	39.0	40.6	39.2
Actifs liquides/total des dépôts	78.0	68.0	61.1	49.4
Réserves excédentaires/monnaie au sens large	32.4	23.5	20.1	23.4
Sources : COBAC et estimations des services du FMI.				
<sup>1</sup> Dernières données disponibles à fin décembre 2011.				

<b>Tableau 6. République du Congo : Objectifs du millénaire pour le développement, 1990–2009</b>				
	1990	1995	2000	2009
<b>Objectif 1: Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim</b>				
Ratio emploi/population, + 15 ans, total (pourcentage)	66.0	65.0	64.0	65.0
Ratio emploi/population, 15-24 ans, total (pourcentage)	49.0	46.0	46.0	46.0
Taux de prévalence de la malnutrition (pourcentage de la population)	42.0	41.0	20.0	15.0
<b>Objectif 2: Assurer l'éducation primaire pour tous</b>				
Scolarisation jusqu'à la dernière classe primaire, total (% de la cohorte)	...	...	55.0	70.0
Taux d'achèvement du primaire, total (% du groupe pertinent)	59.0	48.0	55.0	73.0
<b>Objectif 3: Promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes</b>				
Proportion de sièges occupés par les femmes dans les parlements nationaux (%)	14	2	12	7
Taux de scolarisation filles/garçons dans le primaire (%)	94.0	85.0	93.0	94.0
Ratio filles/garçons dans le secondaire (%)	76.0	75.0	70.0	...
Ratio hommes/femmes dans les universités (%)	20.0	...	32.0	...
<b>Objectif 4: Réduire la mortalité infantile</b>				
Taux de couverture vaccinale, rougeole (% enfants de 12–23 mois)	75.0	38.0	34.0	76.0
Taux de mortalité, nouveau-né (pour 1000 naissances vivantes)	67	70	74	81
Taux de mortalité, enfants de - de 5 ans (pour 1000)	104	110	116	128
<b>Objectif 5: Améliorer la santé maternelle</b>				
Taux de fécondité des adolescentes (1000 femmes, 15–19 ans)	...	...	128	111
Taux de mortalité maternelle (estimation modélisée, pour 100.000 naissances vivantes)	460	520	590	580
<b>Objectif 6: Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies</b>				
Incidence de la tuberculose (pour 100.000 personnes)	170	240	350	390
Taux de prévalence du VIH, femmes (pourcentage des 15-24 ans)	...	...	...	2.3
Taux de prévalence du VIH, hommes (pourcentage des 15-24 ans)	...	...	...	1.0
Taux de prévalence du VIH, total (pourcentage des 15-49 ans)	5.1	5.8	4.6	3.5
Taux de détection des cas de tuberculose (toutes formes confondues)	14	53	86	63
<b>Objectif 7: Assurer un environnement durable</b>				
Émissions de CO <sup>2</sup> (kg/dollar du PIB en PPP)	0.2	0.2	0.1	0.1
Émissions de CO <sup>2</sup> (tonnes métriques par habitant)	0.5	0.6	0.3	0.4
Proportion de zones forestières (pourcentage de la superficie totale)	67	66	66	66
Amélioration du système d'assainissement (% population avec accès)	...	...	30.0	30.0
Source d'eau améliorée (% population avec accès)	...	...	70.0	71.0
Zones marines protégées (pourcentage de la superficie totale)	...	...	...	0.0
Zones terrestres protégées (pourcentage de la superficie totale)	...	...	...	10.3
<b>Objectif 8: Mettre en place un partenariat mondial pour le développement</b>				
Service de la dette (PGE et FMI uniquement, pourcentage des exportations, (envois de fonds des travailleurs exclus)	31	11	1	5
Utilisateurs d'Internet (pour 100 personnes)	0.0	0.0	0.0	4.3
Abonnements à un téléphone cellulaire (pour 100 personnes)	0	0	2	50
APD reçue par habitant (dollars EU courants)	89	45	11	129
Lignes de téléphone (pour 100 personnes)	1	1	1	1
<b>Autres</b>				
Taux de fécondité, total (naissances par femme)	5.4	5.0	4.8	4.4
RNB par habitant, méthode Atlas (dollars EU courants)	890	420	580	2,080
RNB, méthode Atlas (dollars EU courants) (milliards)	2.2	1.2	1.8	7.7
Formation brute de capital (pourcentage du PIB)	15.9	36.6	22.6	24.6
Espérance de vie à la naissance, total (années)	59	56	54	54
Taux d'alphabétisation, total adultes (pourcentage, 15 ans et +)	...	...	...	...
Population, total (millions)	2.4	2.8	3.0	3.7
Commerce (pourcentage du PIB)	99.5	128.3	123.9	122.8

Source : Base de données des Indicateurs du développement dans le monde.

Les chiffres en italiques portent sur des périodes différentes de celles indiquées.

Note : Dans certains cas, les données portent sur les années antérieures ou postérieures aux périodes indiquées.

## ANNEXE I. L'EMPLOI AU CONGO – COMMENT RENDRE LE MARCHÉ DE L'EMPLOI ET LE SYSTÈME ÉDUCATIF PLUS PROPICES À UNE CROISSANCE SOLIDAIRE?

### 1. Malgré la croissance forte et soutenue affichée ces dernières années, la création d'emplois dans l'économie du Congo riche en ressources pétrolières a été faible – le chômage reste un problème grave, en particulier chez les jeunes des zones urbaines.

Cette croissance non génératrice d'emplois résulte de plusieurs facteurs, parmi lesquels la faible diversification de l'économie, un système éducatif inadapté aux besoins du secteur privé, la rigidité des règles du marché du travail et une tradition de prédominance du secteur privé dans l'emploi formel.

2. Les sections qui suivent s'inspirent des conclusions de l'enquête de 2009 sur l'emploi et le secteur informel (EESI) et de l'étude réalisée en 2011 par la Banque mondiale sur l'emploi et la croissance (Rapport n° 61999 CG) pour mettre en relief les domaines de réformes qui sont essentiels pour mener à la création d'emplois et à une croissance solidaire.

### **Généralités – Indicateurs démographiques et sociaux**

### 3. La population congolaise est jeune.

Selon l'enquête sur les ménages de 2011, près de 40 % de la population de 4,1 millions d'habitants a moins de 15 ans, contre seulement 3 % de personnes de 65 ans ou plus. La population active (âgée de 15 à 64 ans) est estimée à 58 % de la population totale dont la moitié a entre 15 et 29 ans.

### 4. La population congolaise vit surtout en zone urbaine et dans la pauvreté.

La population urbaine est estimée à 67 % du total et vit surtout à Brazzaville (la capitale administrative) et Pointe-Noire (la capitale économique). Environ 30 % de la population des villes a entre 15 et 29 ans. D'après l'enquête sur les ménages de 2005, la moitié environ de la population (50,1 %) vit sous le seuil de pauvreté. La pauvreté prédomine surtout dans les zones périurbaines et rurales, mais également à Brazzaville (53,4 % de la population) et Pointe-Noire (32,2 %).

### 5. D'après les projections le Congo devrait connaître une forte croissance démographique à long terme, avec une forte augmentation de la population active.

selon les prévisions d'évolution de la population réalisées par les Nations Unies, la population congolaise devrait quasiment doubler pour atteindre 6,9 millions d'habitants d'ici 2050. La population en âge de travailler atteindra 4,6 millions de personnes (2,1 millions en 2007), dont 1,7 million âgées de 15 à 29 ans.

### **Le marché du travail et le chômage au Congo**

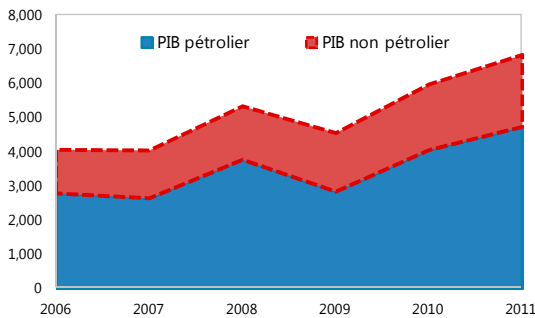
### 6. Au Congo, l'activité économique est fortement dominée par le secteur pétrolier qui représente près des deux-tiers du PIB nominal (Graphiques I.1 et I.2).

durant la dernière décennie, le taux de croissance réel à

été de l'ordre de 5 %, le secteur pétrolier arrivant à maturité et connaissant une croissance de 2 % environ par an et le secteur non pétrolier, quelque 7 % par an. La croissance hors pétrole a été centrée sur la construction liée à

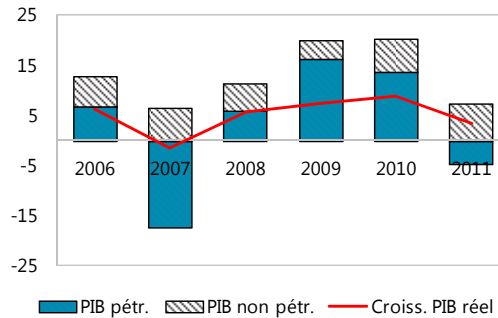
l'investissement public, l'exploitation forestière et l'agriculture, avec une faible croissance du secteur industriel.

**Graphique I.1. Contributions des secteurs pétrolier et non pétrolier au PIB nominal (Milliards de francs CFA)**



Source : calculs des services du FMI.

**Graphique I.2. Contributions des secteurs pétrolier et non pétrolier à la croissance (Pourcentage)**

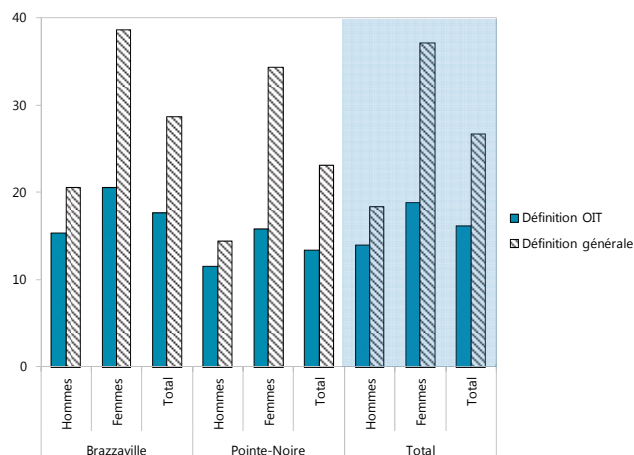


**7. Malgré une croissance soutenue, le chômage reste élevé.** Selon l'EESI de 2009, le chômage dans les deux principales villes du Congo, mesuré d'après la définition de l'OIT, atteignait 16,1 % tandis qu'en prenant la définition plus générale qui inclut les demandeurs d'emploi découragés, le chiffre

est de 26,6 % (Graphique I.3). L'enquête sur les ménages de 2011 situe le chômage à 7 %, la baisse observée étant compensée par la hausse du sous-emploi dans le secteur informel. L'Agence nationale pour l'emploi du Congo estime le chômage des jeunes en 2011 à 34,2 %.



**Graphique I.3. Taux de chômage par ville et par sexe; définition OIT et définition générale**

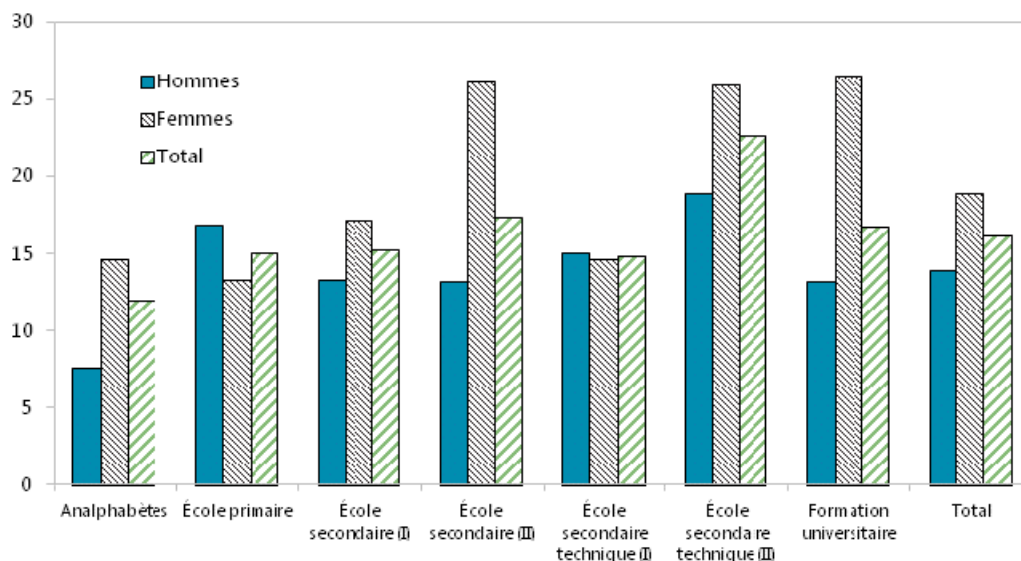


Source : Enquête sur l'emploi et le secteur informel (EESI) de 2009, reprise dans l'Étude de la Banque mondiale (2011) sur l'emploi et la croissance (Rapport n° 61999 CG).

**8. Le chômage au Congo est surtout un phénomène urbain qui touche la population active jeune (âgée de 15 à 29 ans).** L'enquête (nationale) de 2005 sur les ménages a révélé un taux de chômage en milieu urbain supérieur à 30 %, contre 5,8 % en zones rurales et 9,0 % en milieu périurbain (secteur formel et informel). Le taux de chômage était le plus

élevé dans la tranche des 15-19 ans (40 %), retombant avec l'âge à une moyenne de 27,7 % pour les 25-27 ans. D'après l'EESI, le chômage est plus prononcé chez les personnes instruites; le niveau de chômage le plus bas a été relevé chez les personnes qui n'avaient pas achevé leur scolarité (Graphique I.4).

**Graphique I.4. Taux de chômage selon définition OIT par ville, sexe et niveau de formation**



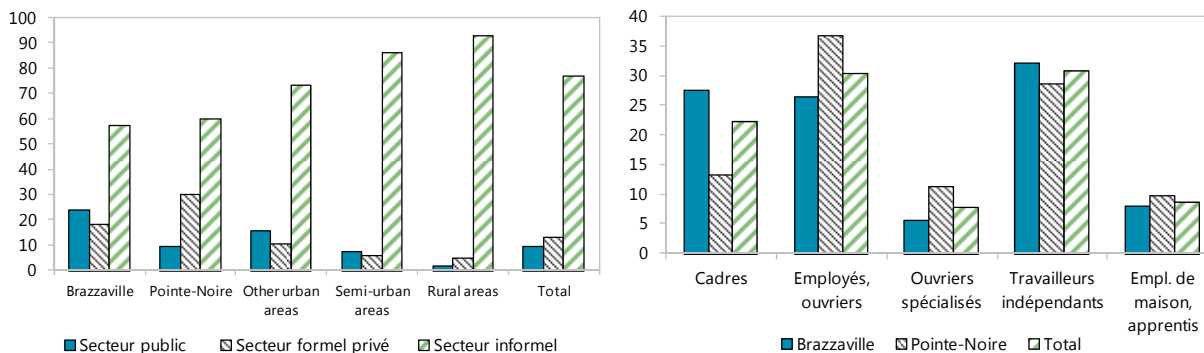
Source : Enquête sur l'emploi et le secteur informel (EESI) de 2009, reprise dans l'Étude de la Banque mondiale (2011) sur l'emploi et la croissance (Rapport n° 61999 CG).

**9. La majeure partie de l'activité et des emplois se situe dans le secteur informel.**

On estime à 77 % la part de la population active employée dans le secteur informel (Enquête sur les ménages de 2005), l'essentiel de l'activité du secteur informel s'effectuant en

zones rurales (Graphique I.5). La majeure partie de la population active des zones urbaines se compose de travailleurs indépendants (31 %) évoluant dans le secteur des services, suivie de près par les employés/ouvriers.

**Graphique I.5. Répartition sectorielle de la population active et population active par catégorie professionnelle**

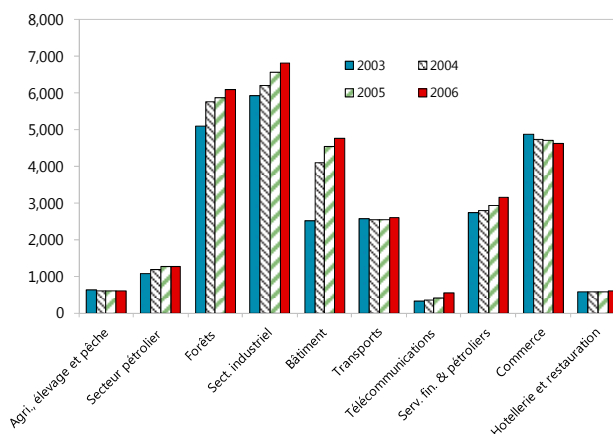
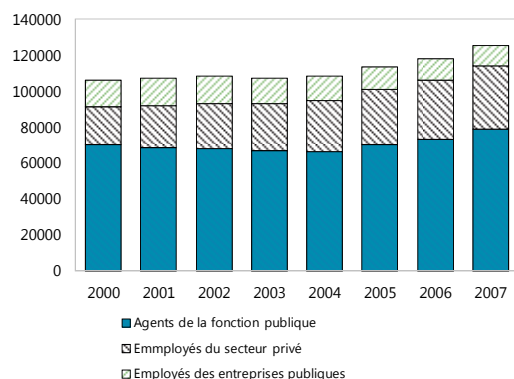


Source : Enquête sur l'emploi et le secteur informel (EESI) de 2009, reprise dans l'Étude de la Banque mondiale (2011) sur l'emploi et la croissance (Rapport n° 61999 CG).

## 10. Le secteur formel est de petite taille et est dominé par les agents de la fonction publique et les employés des entreprises

**publics.** L'emploi formel dans le secteur privé est le plus élevé dans les secteurs forestier et manufacturier et occupait, en 2006, moins de 30.000 personnes (Graphique I.6).

**Graphique I. 6. Niveau d'emploi par secteur (nombre d'employés) 2001-07 et dans le secteur formel (par branche d'activité) 2003-06**



Source : Enquête sur l'emploi et le secteur informel (EESI) de 2009, reprise dans l'Étude de la Banque mondiale (2011) sur l'emploi et la croissance (Rapport n° 61999 CG).

### **Causes de la croissance sans création d'emplois**

**11. La croissance non génératrice d'emplois peut être attribuée de manière générale à quatre facteurs :** l'absence de diversification de l'économie, la prédominance de longue date du secteur public dans l'emploi formel, l'inadéquation du système éducatif aux besoins du secteur privé et le manque de coordination entre les instances chargées de favoriser l'emploi. La rigidité des règles du marché du travail peut aussi être prise en compte.

**12. Prépondérance du secteur pétrolier /manque de diversification.** L'activité du secteur privé formel est dominée par le secteur

pétrolier à forte intensité de capital, qui offre environ 1,200 emplois et plus récemment, par le secteur du bâtiment lié à l'investissement public (sous-traitants). La diversification de l'économie est freinée par le manque d'infrastructure (routière et énergie/électricité) un climat des affaires difficile et une gouvernance déficiente. En 2012, le Congo a reculé d'un cran sur l'indice du climat des affaires *Doing Business* de la Banque mondiale, se classant au 181<sup>e</sup> rang sur 183 pays et 154<sup>e</sup> sur 183 pays sur l'indice de perception de la corruption de *Transparency International*.

### **13. La tradition de prédominance du secteur public sur l'emploi formel.**

Brazzaville a été la capitale de l'Afrique équatoriale française et la culture d'une

administration publique pléthorique a persisté durant des décennies après l'indépendance du Congo en 1960. L'emploi des jeunes diplômés dans la fonction publique ou dans les entreprises publiques était pratiquement garanti et à l'heure actuelle encore, 56 % de tous les diplômés universitaires travaillent dans le secteur public (16 % dans le secteur privé formel). De ce fait, le système éducatif est consacré à la préparation des étudiants à une carrière dans l'administration, contribuant à l'inadéquation entre les qualifications des demandeurs d'emplois et l'offre du secteur privé.

**14. L'inadéquation des qualifications.** Le Congo a une longue tradition de formation et les taux de scolarisation y sont supérieurs à la moyenne de l'Afrique subsaharienne. Mais par tradition, le Congo privilégie l'enseignement général au détriment des formations techniques et professionnelles. Le nombre d'étudiants poursuivant un enseignement supérieur est assez élevé mais la plupart de ces étudiants suivent des études littéraires ou juridiques, limitant leurs perspectives d'emploi à la fonction publique ou à l'enseignement. En outre, la qualité de l'enseignement n'a pas été à la mesure de l'augmentation des inscriptions comme le montre l'augmentation du ratio enseignants/étudiants. Le nombre important de diplômés chômeurs et la hausse du chômage sont révélateurs de l'inadéquation des compétences acquises par les demandeurs d'emploi au regard des besoins du marché.

**15. Les lacunes de la mise en œuvre et de la coordination entre les instances chargées de stimuler l'emploi.** Bien que l'Agence nationale pour l'emploi reste le principal organe de promotion de l'emploi, le nombre de demandeurs d'emploi qui s'adressent à l'Agence est faible. Les raisons sont entre autres, le manque d'information sur les procédures de cet organe ou la conviction qu'elle sera inutile – en effet, la moitié environ des demandeurs d'emploi font appel à des relations (parents/amis) pour trouver du travail. Dans le même temps, les politiques et les programmes de promotion de l'emploi manquent de financement et n'ont fait l'objet d'aucune revue formelle de leur efficacité. Plus généralement, les rôles et attributions des différents ministères et organismes chargés des questions de l'emploi (Office national de l'emploi et de la main d'œuvre, Sécurité sociale, Ministère de la fonction publique et Ministère de l'Emploi et de la Formation Qualifiante) ne sont pas clairement définis.

**16. Rigidité du marché du travail.** Les procédures prescrites par le Code du travail en vigueur sont lourdes, complexes et coûteuses, notamment en cas de licenciement pour raison économique ou technique. Cette situation pèse sur l'emploi dans le secteur formel. Dans le même temps, le code ne fixe pas de normes permettant de fournir une protection minimale aux travailleurs.

***Mesures clés pour stimuler la création d'emplois et une croissance solidaire***

**17. La complexité des défis à relever pour aboutir à une croissance génératrice d'emplois requiert une approche pluridimensionnelle.**

Des efforts sont nécessaires pour : a) accroître les perspectives d'emplois salariés dans le secteur privé non pétrolier; b) relever la qualité de l'enseignement et éliminer l'inadéquation des formations acquises; c) créer un cadre juridique propice au renforcement du climat des affaires et au bon fonctionnement du marché du travail.

**18. Lever les contraintes qui pèsent sur l'expansion du secteur privé (demande de main d'œuvre).**

L'État investit dans l'infrastructure de base, surtout les routes et la production électrique, de même qu'il a engagé la mise en œuvre du plan visant à améliorer le climat des affaires. Ces efforts devraient se poursuivre et être menés à terme, en mettant un accent particulier sur la levée des contraintes d'accès au crédit pour les PME. La résolution des questions de gouvernance et de corruption sera déterminante pour attirer l'investissement privé.

**19. Traiter les questions de l'offre d'emplois.**

Pour accroître les perspectives d'emploi du secteur formel il faut résoudre la question d'inadéquation des compétences et améliorer la qualité de l'enseignement. Il s'agirait de réaliser dans un premier temps, une évaluation des compétences pour

identifier les besoins en main d'œuvre du secteur privé (demande de main d'œuvre) et les offres d'emplois dans les secteurs formel et informel (offre de main d'œuvre). Cette démarche devrait être appuyée par un dialogue permanent entre les secteurs public et privé et les instituts de formation – les programmes de formation technique et professionnelle devraient être réformés pour répondre aux besoins du marché. La qualité de l'enseignement général et technique doit être améliorée.

**20. Réforme du cadre juridique et du cadre réglementaire pour appuyer la création d'emplois.**

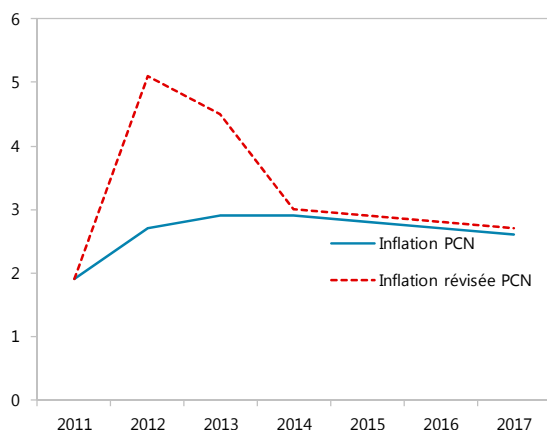
Les mesures clés dans ce domaine seraient les suivantes : définir précisément les rôles et attributions pour une meilleure coordination entre ministères et organismes intervenant; réexaminer et réviser les textes juridiques et réglementaires; accroître la capacité. La nouvelle politique nationale de l'emploi est un pas décisif vers une politique à long terme du marché de l'emploi qui doit s'accompagner de programmes pour l'emploi (des jeunes) bien ciblés, basés sur l'expérience et les meilleures pratiques d'autres pays.

Préparée par Carol Baker à partir des données de l'Étude de la Banque mondiale sur l'emploi et la croissance réalisée en 2011 (Rapport n° 61999 CG).

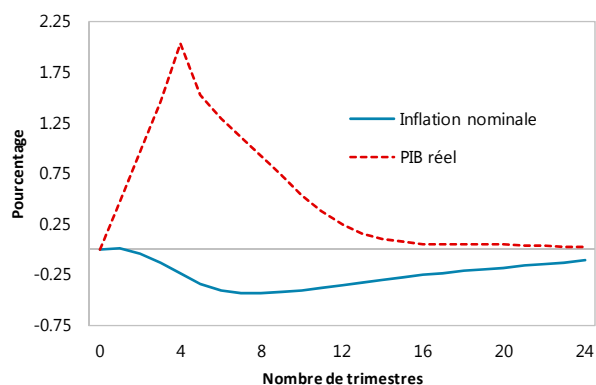


### Graphique II.1. Dynamique de l'inflation, 2011-17

Évolution de l'inflation, 2011-17 (en pourcentage)



Réaction de l'inflation sous-jacente en glissement annuel à une hausse de 1 % de l'IPC nominal et de 1 % du PIB réel



Source : estimations des services du FMI.

**4. L'augmentation des dépenses prévues dans le collectif budgétaire pourrait accroître considérablement les tensions inflationnistes en 2012 et à moyen terme.** Le versement direct de fonds aux familles victimes des explosions du 4 mars 2012 et les dépenses de reconstruction augmenteront la demande intérieure. Dans le cas d'importantes déperditions (part importante des importations dans la consommation et l'investissement), les services du FMI tablent sur une croissance du PIB de 2,6 % en 2012. Le modèle VAR envisage une augmentation de l'inflation sous-jacente de l'ordre de 2 % au bout de 5 trimestres, avec un taux d'inflation élevé durant 12 trimestres.

**5. Mais l'impact inflationniste devrait être plus important.** L'augmentation rapide de la demande de biens locaux et importés devrait saturer les services de transport limités

entre le port de Pointe-Noire et Brazzaville, située à 500 kms à l'est du port, limiter la réponse de l'offre et exacerber les tensions inflationnistes. Les services du FMI prévoient donc une hausse de 2,4 % au moins en 2012, portant le niveau global à plus de 5 %.

**6. La hausse de l'inflation affectera les groupes vulnérables de deux façons :** en premier lieu par l'augmentation des prix (ce qui abaisserait les revenus disponibles, en particulier les revenus salariaux, les retraites et les transferts non entièrement indexés) et deuxièmement par la raréfaction des produits alimentaires de base. Les pressions politiques pour la compensation de cette augmentation de l'inflation pourraient creuser davantage le déficit budgétaire non pétrolier.

Préparée par Darlena Tartari sur la base du Document de travail 11/232 du FMI.

### ANNEXE III. UNE APPROCHE DE L'ANCRAGE DE LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE

*Les méthodes classiques utilisées pour ancrer la politique budgétaire sont inadaptées aux pays riches en ressources naturelles qui ont des besoins de développement. Les modèles fondés sur l'hypothèse de revenu permanent (HRP) sont particulièrement impropres au sens qu'ils visent à lisser la consommation et ne peuvent donc rendre compte des retombées positives de croissance de l'intensification à court terme de l'investissement. Les analyses de la stabilité et de la dette extérieures ont aussi leurs limites par rapport à l'ancrage de la politique budgétaire lorsque l'endettement net est négatif et que les projections tablent sur une augmentation des avoirs. On en revient alors à la question suivante : comment ancrer la politique budgétaire?*

*Dans ce cas, l'ancrage de la politique budgétaire peut être effectué en appliquant une simple règle sur le revenu pétrolier (« Oil Revenue Rule ») pour asseoir les recettes publiques en alignant les dépenses d'investissement sur une évaluation de l'enveloppe adéquate de dépenses d'investissement sur la période d'intensification, en tenant compte de la capacité d'absorption et d'exécution. La trajectoire des recettes et des dépenses peut alors être calibrée pour veiller à la concordance avec un cadre de viabilité budgétaire basé sur la richesse totale (actifs financiers et physiques).*

#### **Cadrage de l'objectif de stabilisation**

1. Cette section présente les avantages d'une règle budgétaire basée sur le prix du pétrole et d'une règle de revenu structurel pour les recettes non pétrolières, suivis du calcul du volant de stabilisation qui en découle pour contenir la volatilité des dépenses budgétaires.
2. Dans le cas le plus simple, une règle basée sur le prix du pétrole peut être utilisée pour lisser les recettes pétrolières, et les dépenses publiques prévues. Dans ce cas, les projections de recettes budgétaires reposent sur une formule de lissage du prix du pétrole qui peut alors servir à déterminer l'enveloppe des crédits de dépenses. Lorsque les prix réels sont supérieurs (inférieurs) au prix inscrits au budget, les recettes réelle (réalisées) sont supérieures (inférieures) aux prévisions de recettes, ce qui permet de dégager un excédent (déficit) qui donne lieu à l'accumulation (des ponctions) du fonds de stabilisation.
3. Plus le taux de lissage souhaité est élevé et moins les recettes budgétaires sont sensibles aux chocs des prix, et plus accommodant est le fonds de stabilisation nécessaire pour prémunir efficacement contre les chocs. L'expérience des pays montre que l'utilisation d'une moyenne mobile sur 8 ans (5 années rétrospectives et 3 années

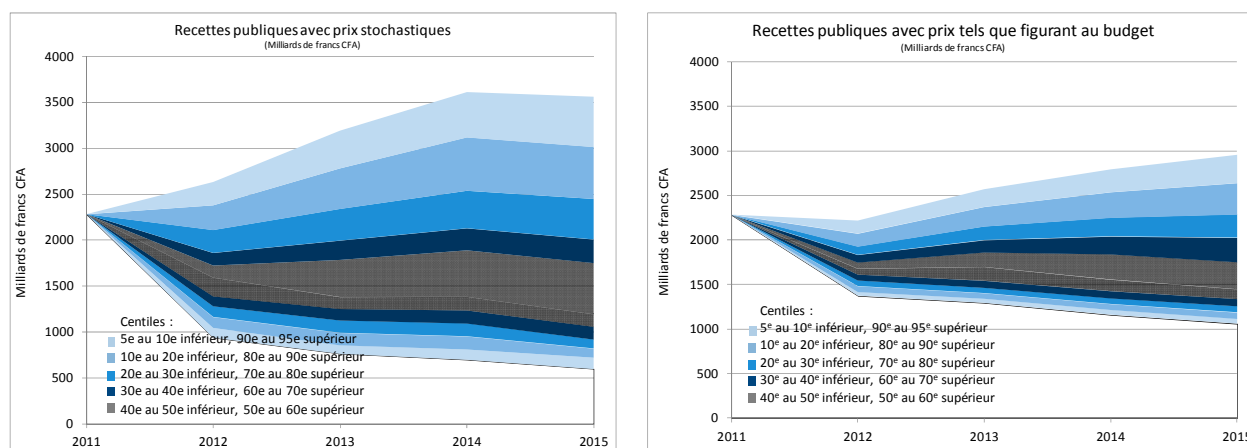


prospectives) réduit la volatilité par rapport aux prix réels tout en permettant au prix figurant au budget de répondre aux chocs du marché.

4. L'application d'un prix pétrolier budgétaire aux données du Congo indique une forte réduction de la volatilité des recettes

budgétaires liées au pétrole. L'écart standard en cours d'année des recettes budgétaires résultant de la simulation stochastique des prix pétroliers sous l'hypothèse de la règle de lissage durant la quatrième année de mise en œuvre diminue de plus de 35 % par rapport à sa volatilité observée sans la règle de lissage (Graphique III.1).

**Graphique III.1. République du Congo – Répartition des recettes pétrolières futures de l'État, avec et sans cadre de stabilisation, 2011-15**



Source : estimations des services du FMI basées sur les prix du pétrole des *Perspectives de l'économie mondiale*, appliqués aux modèles de prévision des prix du pétrole.

5. L'estimation des recettes structurelles non pétrolières en excluant la composante cyclique de la production des recettes non pétrolières peut aussi réduire la volatilité des recettes et le caractère pro-cyclique du budget. Les recettes structurelles non pétrolières peuvent se calculer par ajustement des recettes non pétrolières sur le ratio production potentielle/réelle. Le total des recettes budgétaire s'obtient alors par la somme des recettes pétrolières fondées sur le prix du pétrole et des recettes structurelles

non pétrolières. Compte tenu de la prédominance du secteur pétrolier dans le PIB et les recettes nationales, l'ajout d'une règle de recettes structurelles aux recettes non pétrolières du Congo n'a pas d'impact significatif sur l'estimation des flux annuels vers le fonds de stabilisation. Ainsi, dans un souci de simplicité, il est recommandé d'appliquer une règle basée sur les prix du pétrole.

**6.** Le modèle de valeur à risque est utilisé pour estimer la taille optimale d'un fonds de stabilisation libellé en monnaie nationale, par simulation de la volatilité potentielle du prix du pétrole, et, partant, la contribution des recettes pétrolières au budget. Ce type de modélisation est souvent considéré comme plus rigoureux que la méthode d'étalonnage qui ne prend pas en compte les déterminants de la volatilité de la valeur que la politique mise en œuvre est censée protéger, à savoir, la contribution des recettes pétrolières au budget de l'État.

**7.** Au départ, le fonds de stabilisation doit être suffisamment accommodant pour faire en sorte qu'une règle budgétaire basée sur le prix du pétrole, les ressources du fonds ne s'épuisent pas sur une période de trois ans avec un degré élevé de confiance. Ceci pour éviter un coût d'ajustement exorbitant en cas d'épuisement des ressources de ce fonds. La taille minimum requise pour un fonds de stabilisation est estimée à partir du profil de production pétrolière et du régime budgétaire appliqué, ainsi que d'une simulation stochastique des prix pétroliers futurs.

**8.** En supposant que la règle sur les prix recommandée ci-avant, fondée sur une moyenne mobile sur 8 ans est utilisée, la taille minimum estimée du fonds de stabilisation se situerait pour le Congo, autour de 1.005 milliards de francs CFA (à peu près 48 % du PIB non pétrolier). Les dépôts nets de l'État congolais à la BEAC à la fin 2011 et le montant estimatif des avoirs à l'étranger (114 % du PIB

non pétrolier) sont plus que suffisants pour créer le fonds de stabilisation. Tout montant excédentaire pourrait être épargné sous la forme d'actifs financiers, à condition que les critères d'adéquation des réserves soient respectés.

### ***Viabilité budgétaire***

**9.** Cette section présente un cadre d'ancrage des dépenses allant au-delà du modèle de l'HRP mais est compatible avec la viabilité budgétaire. Il permet en particulier une montée en puissance de l'investissement pour combler le déficit infrastructurel sans perdre de vue les limites de la capacité d'absorption et d'exécution. La richesse nette est stabilisée au fil du temps.

**10.** Par souci d'exhaustivité, considérons les limites de l'HRP dans le cas d'un pays comme le Congo où la pauvreté est endémique, avec un déficit infrastructurel important et une dette nette négative. La lente accumulation du stock de capital inhérente à l'HRP standard a peu de chances d'être la formule optimale. En outre, avec les niveaux d'ores et déjà élevés des dépenses d'investissement en 2011, même un retour progressif à un niveau compatible avec l'HRP (sur la période 2012-17 par exemple) impliquerait une contraction budgétaire massive (de l'ordre de 15 % du PIB non pétrolier par an) qui pousserait l'économie dans la récession et abaisserait le PIB par habitant de plus de moitié, à moyen terme (Tableau III.1).

**Tableau III. 1. Principaux indicateurs économiques du scénario de référence et des scénarios de l'hypothèse standard de revenu permanent (HRP) (2017, 2032)**

**Tableau III. 1. Principaux indicateurs économiques du scénario de référence et des scénarios de l'hypothèse standard de revenu permanent (HRP) (2017, 2032)**

	Scénario de référence		HRP standard	
	2017	2032	2017	2032
PIB par habitant (dollars EU)	3,868	4,872	2,992	2,570
PIB réel (var. annuelle en pourcentage) <sup>1</sup>	5.1	3.9	-1.7	2.3
Dépenses publiques d'équipement (% du PIB non pétr.)	23.8	9.1	6.8	17.3
Dépenses d'équipement cumulées (milliards de dollars)	18.8	40.9	4.6	26.1
Solde primaire hors ressources (SPHR)	-28.7	-3.5	-14.9	-14.9
Avoirs financiers, net (milliards de dollars EU)	18.2	100.8	30.2	135.2

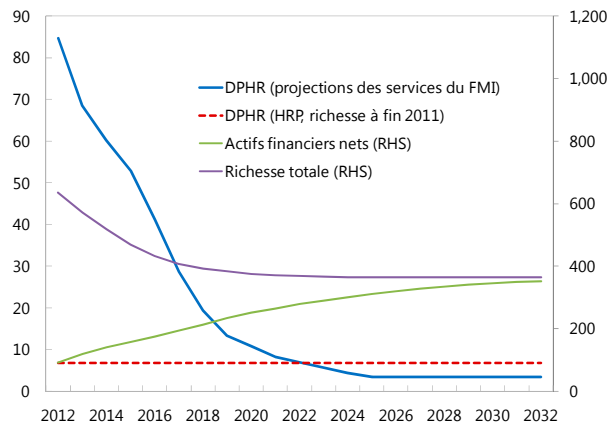
Source : calculs des services du FMI.

<sup>1</sup> Les données pour 2017 correspondent à la moyenne pour 2013-17, et celles pour 2032 à la moy

**11.** Par contre, la montée en puissance de l'investissement aurait pour effet de doper la croissance à court terme, d'augmenter la productivité du secteur privé et d'améliorer le bien-être par la ponction des ressources naturelles à brève échéance. Dans le scénario de référence, l'investissement est concentré en début de période et se réduit légèrement de 2012 à 2015 (de 25,7 à 18,8 % du PIB) avant de tomber progressivement par la suite à 4,7 %

du PIB en 2025 (Graphique III.2). Une fois les besoins en infrastructure satisfaits, en 2025, le déficit sous-jacent du budget primaire hors ressources (DPHR) se situerait à un niveau compatible avec le maintien de la richesse nette totale à environ 400 % du PIB non pétrolier (3½ % environ du PIB pétrolier). Il ressort d'une analyse de viabilité budgétaire adaptée aux pays riches en ressources naturelles que ce scénario est viable.

**Graphique III.2. République du Congo – DPHR et richesse (règle HRP d’ici 2025)  
(Pourcentage du PIB non pétrolier)**



Source : calculs des services du FMI.

**12.** Comme le montre l'exercice précédent, l'intensification de l'investissement peut être compatible avec la viabilité des finances publiques. Ce résultat dénote en partie le potentiel de stimulation de la croissance de l'investissement. Par contre, l'application du cadre standard de l'HRP au Congo aboutirait sans doute à une détérioration des conditions économiques et sociales, eu égard au rôle prépondérant de l'investissement public pour l'activité et la diversification économique. Il convient de noter que si le scénario macroéconomique précédent est compatible avec la viabilité budgétaire, il n'est pas unique – en effet, plusieurs modalités d'intensification peuvent être compatibles avec la viabilité budgétaire. La section suivante présente une méthode d'étalonnage heuristique d'ancrage de la taille et des modalités de l'investissement public.

### **Taille et modalités de l'investissement public**

**13.** Dans l'application du cadre de viabilité budgétaire présenté ci-avant, l'objectif de stock de richesse envisagé à long terme est basé sur une évaluation de l'enveloppe d'investissement public requise et de sa trajectoire annuelle. Le niveau cumulé d'investissement sur la période d'intensification devrait être conforme au montant estimatif nécessaire pour porter le stock de capital au niveau moyen de la région. Le scénario de référence (de façon heuristique) pose pour hypothèse un niveau de dépenses d'investissement qui permettrait au Congo d'atteindre le niveau moyen de stock de capital total (public et privé) des pays à revenu intermédiaire d'ici 2015 (soit 220 % du PIB) suivi de dix ans de consolidation pour ramener le niveau de l'investissement total à la moyenne des pays à revenu intermédiaire (soit 25 % du PIB environ). L'hypothèse de dépenses d'investissement sur la période 2012-15 est légèrement inférieure à celle retenue dans la récente Stratégie de réduction de

développement et le Plan de développement annuel pour 2012-16.

**14.** Il faut toutefois émettre une réserve sur le recours à l'étalonnage pour un pays doté de cadres de politique qui présentent des lacunes. On peut se demander si le niveau élevé de dépenses d'investissement prévu dans le PDN est compatible avec la capacité de gestion des finances publiques (GFP) et les capacités institutionnelles requises pour en assurer une exécution effective. L'ampleur de l'intensification de l'investissement prévue devrait être réduite s'il est prouvé que les améliorations de la GFP ne sont pas suffisantes pour soutenir un tel niveau de dépenses. La démarche à suivre devrait viser à formaliser le lien entre la montée en puissance de l'investissement et la capacité de mise en œuvre, pour faire en sorte de maximiser les retombées de la croissance.

### ***Considérations relatives à la CEMAC***

**15.** L'application de la règle budgétaire au Congo serait globalement conforme aux règles de la CEMAC. Les règles budgétaires ne sont pas appliquées au Congo bien que des dispositions institutionnelles aient été mises en place à travers la banque centrale régionale, la BEAC. Une telle règle fondée sur le prix du pétrole est globalement conforme aux critères de convergence budgétaire de la zone CEMAC et la règle proprement dite pourrait être conçue et paramétrée de manière à être entièrement alignée sur tous les critères de convergence.

**16.** Les économies réalisées pourraient être logées à la BEAC sur le Fonds des générations futures, créé spécialement à cet effet par la Banque centrale en 2006.

Préparée par Javier Arze del Granado, Carol Baker, Darlena Tartari et Santiago Acosta Ormaechea



# RÉPUBLIQUE DU CONGO

## RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2012 AU TITRE DE L'ARTICLE IV – ANNEXE D'INFORMATION

8 juin 2012

Préparée par

Le département Afrique  
(en consultation avec d'autres départements)

### TABLE DES MATIÈRES

I. RELATIONS AVEC LE FMI	46
II. COLLABORATION BANQUE MONDIALE – FMI	50
III. QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE	52

# I. RELATIONS AVEC LE FMI

## Statut

Date d'adhésion : 10/07/1963; Article VIII.

### Compte des ressources générales

	Millions de DTS	Pourcentage de la quote-part
Quote-part	84,60	100,00
Avoirs du FMI en monnaie locale	84,03	99,33
Position dans la tranche de réserve	0,58	0,68

### Département des DTS

	Millions de DTS	Pourcentage de l'allocation
Allocation cumulative nette	79,69	100,00
Avoirs en DTS	70,05	87,90

### Encours des achats et des prêts

	Millions de DTS	Pourcentage de l'allocation
Accords FEC	18,69	22,10

## Accord financier : non

### Projection des obligations financières envers le FMI\*

(en millions de DTS, sur la base de l'encours des ressources utilisées et des avoirs actuels en DTS)					
	Montants à échoir				
	2012	2013	2014	2015	2016
Principal		1,65	3,14	3,51	3,87
Commissions/intérêts	<u>0,03</u>	<u>0,10</u>	<u>0,09</u>	<u>0,08</u>	<u>0,07</u>
Total	0,03	1,74	3,23	3,59	3,94

\* Lorsqu'un État membre est en arriérés au titre de ses obligations financières envers le FMI durant plus de trois mois, le montant des arriérés en question figure dans ce tableau.

## Évaluation des sauvegardes

La Banque des États de l'Afrique centrale est la banque centrale régionale commune des pays

de l'Afrique centrale (BEAC). L'évaluation des sauvegardes la plus récente de la BEAC a été achevée le 6 juillet 2009. Les conclusions font apparaître que les recommandations antérieures sur l'information financière, l'audit interne et le contrôle interne n'ont été que partiellement appliquées et que le nouveau profil de risque des avoirs de change de la BEAC exigeait un nouveau renforcement des sauvegardes. À la suite des révélations concernant la fraude du bureau de Paris (fin 2009), une série de mesures de sauvegarde immédiates et à plus long terme ont été convenues entre eux FMI et la BEAC afin de permettre la poursuite des programmes des pays. La BEAC a ainsi adopté un plan d'action pour 2010, visant le renforcement des principales sauvegardes. En outre, depuis 2010, la BEAC et le FMI se sont accordés sur des mesures additionnelles pour corriger les faiblesses mises en évidence par l'audit spécial et renforcer les organes de gouvernance. Les services du FMI suivent activement la mise en œuvre de ces mesures.

## Accords concernant le régime de change

La monnaie du Congo, le franc CFA, est rattachée à l'euro au taux fixe de 655,957 francs CFA pour 1 euro. Le Congo n'impose aucune restriction aux paiements et transferts au titre des transactions internationales courantes.

### **Dernières consultations au titre de l'article IV**

Depuis l'expiration de l'accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) en août 2011, les consultations au titre de l'article IV avec le Congo s'effectuent à présent selon un cycle de 12 mois, suivant la décision du Conseil d'administration relative au cycle des consultations au titre de l'article IV. Les dernières consultations de l'article IV et la quatrième revue de l'accord FEC ont eu lieu à Brazzaville du 9 au 23 novembre 2011. Le rapport des services du FMI (Rapport n° 11/67, [www.imf.org](http://www.imf.org)) a été examiné par le Conseil d'administration le 19 janvier 2011.

### **Précédentes recommandations du FMI**

Les services du FMI et les autorités ont longuement échangé leurs avis sur les priorités de politique générale dans le cadre des récentes consultations de l'article IV et des

revues de l'accord FEC. Lors des consultations de 2010, les administrateurs avaient mis en garde contre la montée des pressions du moment et préconisé un bon équilibre entre l'intensification des dépenses d'équipement et la viabilité des comptes publics. Le Conseil avait également souligné la nécessité de poursuivre les améliorations de la gestion des finances publiques afin de relever la qualité des dépenses d'équipement et de renforcer la gestion, la gouvernance et la transparence des revenus pétroliers.

### **Représentation résidente**

Le Représentant résident, M. Oscar Edgardo Melhado Orellana, a pris ses fonctions en septembre 2009.

### **Participation au PESF : néant**



## **Assistance technique reçue d'avril 2009 à avril 2012**

<b>Thème</b>	<b>Département</b>	<b>Membre du personnel/Expert</b>	<b>Date</b>
Administration douanière	AFRITAC	Ives Soler	Avril 2012
Opérations du Trésor	AFRITAC	Jean Pierre le Boudier	Avril 2012
Administration douanière	FAD	Gilles Parent, Yves Soler et Christian Breemeersch	Janvier 2012
Comptes nationaux	AFRITAC	Maxime Bonkougou et Hubert Gbossa	Janvier 2012
Opérations du Trésor	AFRITAC	Blaise Yèhouéno et Éric Brintet	Janvier 2012
Administration des impôts	AFRITAC	René Ossa	Septembre 2011
Comptes nationaux	AFRITAC	Hubert Gbossa	Septembre 2011
Gestion de la trésorerie	AFRITAC	Jean Pierre le Boudier et Éric Brintet	Juillet 2011
Conformité de la loi de finances avec les directives de la CEMAC	AFRITAC	Abdoulahi Mfoubout et Bruno Imbert.	Juillet 2011
Réforme de la politique fiscale	FAD	Mario Mansour (Chef)	Février 2011
Amélioration du processus budgétaire	AFRITAC	Abdoulahi Mfoubout (Chef)	Février 2011
Comptes nationaux	AFRITAC	Hubert Gbossa	Janvier 2011
Comptes nationaux	AFRITAC	Maxime Bonkougou	Octobre 2010
Comptes nationaux	AFRITAC	Hubert Gbossa	Avril 2010
Définition des dépenses de réduction de la pauvreté	AFRITAC	Jean Pierre Nuenang	Mars 2010
Administration fiscale : renforcement des capacités de l'Autorité des recettes intérieures	AFRITAC	Philippe Laurent	Février 2010

Thème	Département	Membre du personnel/Expert	Date
Administration douanière	AFRITAC	Ives Soler	Décembre 2009
Politique fiscale	FAD	Mario Mansur	Août/septembre 2009
Comptabilité nationale : finalisation de l'analyse des principaux agrégats et estimations des comptes nationaux de 2006	STA	H. Gbossa (Chef), AFRITAC Centre	Août/septembre 2009
Évaluation de la fiscalité intérieure et de la politique fiscale	FAD et AFRITAC Ouest	M. Montagnat-Rentier,(Chef)	Juillet 2009
Comptabilité nationale : finalisation de l'analyse des principaux agrégats et estimations des comptes nationaux de 2006 et formation à l'établissement des comptes synthétiques	STA	H. Gbossa (Chef), AFRITAC Centre	Avril 2009

## II. COLLABORATION BANQUE MONDIALE – FMI

Les équipes du FMI et de la Banque mondiale pour le Congo se tiennent mutuellement informées sur les questions macroéconomiques et structurelles pertinentes. L'étroite coopération et la coordination entre les équipes portent notamment sur les aspects suivants :

- **Consultations au titre de l'article IV.** Des représentants de la Banque mondiale ont pris part aux réunions de la mission de 2012 au titre de l'article IV. Ils ont permis de faciliter les discussions et apporté une précieuse contribution, en particulier dans les domaines d'intérêt commun comme la gestion des finances publiques.
- **Plan d'action et de gestion conjoint.** Les équipes du FMI et de la Banque mondiale

chargées de la République du Congo se sont rencontrées le 8 juillet 2011 pour élaborer un Plan d'action et de gestion conjoint. Le FMI fournit les mises à jour des données économiques essentielles pour les travaux sectoriels de la Banque mondiale qui comporte les sept volets suivants : i) Développement humain, axé surtout sur le VIH, l'éducation et la santé; ii) réforme de l'approvisionnement en eau et en électricité des zones urbaines, infrastructure physique et gestion de ce secteur; iii) agriculture et développement rural : fourniture d'infrastructures, routières en particulier, et appui à l'élaboration des politiques agricoles et des programmes de dépenses; iv) diversification économique : appui à la mise en œuvre du plan d'action pour l'amélioration du climat des affaires pour les PME; v) gouvernance : le

programme en cours arrive à son terme et une nouvelle phase est à l'étude;

vi) télécommunications : développement de l'infrastructure de la fibre optique dans le cadre du projet CAB (*Central African Backbone*); vii) secteur forestier. Les interventions de la Banque mondiale sont soutenues par une stratégie de partenariat-pays (2010-12) axée sur la réduction de la dépendance du pays vis-à-vis du pétrole. Une nouvelle stratégie de partenariat-pays devrait être soumise au Conseil des administrateurs de la Banque mondiale en septembre 2012. Les actions futures sont notamment : l'appui à l'initiative régionale de développement des grands corridors de transport; un projet forestier pour soutenir la gestion du secteur des forêts et une évaluation de la facilitation du commerce. Une étude sur l'emploi et la croissance a été achevée en décembre 2011; elle traite des grands défis

inhérents à l'évolution du marché du travail. Une revue du secteur minier est aussi en cours d'élaboration.

- **Note consultative conjointe sur le Document de stratégie de réduction de la pauvreté.** Les services des deux institutions ont rédigé une note consultative conjointe sur le Plan de développement national pour 2012-16.

#### RÉPUBLIQUE DU CONGO – PLAN D'ACTION ET DE GESTION CONJOINT FMI-BANQUE MONDIALE

(au 30 mai 2012)

Titre	Produits	Calendrier de la mission	Date d'achèvement prévue
A. Information mutuelle sur les programmes de travail pertinents			
Programme de travail de la Banque mondiale pour les 12 prochains mois	<i>Dialogue sur la gouvernance</i>	Exercice 2011	En cours
	AAA		
	➤ Renforcement des capacités statistiques	En cours	En cours
	➤ Revue du secteur minier	Octobre 2011	Juin 2012
	➤ Évaluation de la facilitation du commerce	Octobre 2011	Août 2012
Programme de travail du FMI pour les 12 prochains mois	<i>Nouveaux prêts</i>	2011	Février 2012
	➤ Projet de gouvernance et de transparence – Phase II	2011	Mars 2012
	➤ Projet de gestion forestière (assistance technique)		
Programme de travail du FMI pour les 12 prochains mois	Consultations au titre de l'article IV	Mai 2012	Juin 2012

B. Demandes de contribution au programme de travail			
Demande du FMI à la Banque mondiale (justification)	Version finale en anglais de l'étude sur la croissance et l'emploi		Décembre 2011 (reçue)
	Document de programme relatif à du projet de gouvernance et de transparence – phase II		Février 2012 (reçu)
	Document de programme relatif au projet forestier		Mars 2012
Demande de la Banque mondiale au FMI (justification)	Mises à jour des composantes macroéconomiques des documents du programme		Exercices 2012 et 2013
C. Accords sur les produits élaborés en commun et les missions conjointes			
Produits conjoints pour les 12 prochains mois	Note consultative conjointe sur la stratégie de réduction de la pauvreté		Avril 2012
	Collaboration sur les données relatives à la croissance du secteur non pétrolier		En cours

### III. QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE

(au 30 mai 2012)

#### Évaluation de l'adéquation des données à la mission de surveillance

- **Généralités** : Les données communiquées présentent certaines lacunes, mais elles sont globalement suffisantes pour assurer la surveillance. La transmission de données incomplètes sur le financement du budget, ainsi que la faible couverture statistique et les importants retards dans la transmission des statistiques de comptabilité nationale et de balance des paiements sont source de problèmes particuliers. L'apparition des problèmes de gouvernance à la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) a empêché la fourniture en temps opportun des données relatives au secteur financier. Le manque de coordination entre

différents organismes publics pose aussi des problèmes. L'assistance technique a permis d'accomplir des progrès qui doivent encore être consolidés de même que les capacités doivent être renforcées davantage.

- **Compte nationaux** : Les données de comptabilité nationale sont déficientes et présentent des discordances, à la fois internes et avec la balance des paiements. La Direction générale de la statistique (DGS) du Ministère des Finances remet aux missions du FMI une ventilation du PIB, en termes à la fois nominaux et réels, par dépenses et secteurs. Dans le dispositif de transition vers le SCN93, la DGS a achevé les estimations de la comptabilité nationale pour 2005 (nouvelle année de

base) et pour 2006-07 avec le concours de l'expert résident et de l'AFRITAC Centre. Avec l'AFRITAC Centre, les autorités révisent actuellement les estimations des comptes nationaux en remontant à 2000 et en évoluant jusqu'à 2010. Les données annuelles de l'emploi dans la fonction publique peuvent être obtenues auprès du Ministère des Finances, mais elles ne cadrent pas avec celles du Ministère de la Fonction Publique. À la faveur des réformes structurelles mises en œuvre dans le cadre du programme post-conflit, les autorités ont réalisé un audit des agents de la fonction publique mais les deux bases de données de la fonction publique n'ont pas encore été unifiées.

- **Statistiques des prix** : Les variations des prix des matières premières entrant dans la consommation des ménages sont relevées dans la capitale, Brazzaville et Pointe-Noire, la deuxième ville du pays. Les relevés sont mensuels. En août 2010 les autorités ont mis en place une nouvelle mesure de l'IPC avec de nouvelles pondérations et une nouvelle composition du panier de biens et services. Ce nouvel IPC est harmonisé avec celui des autres États membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). L'application du nouvel IPC présente toutefois de graves lacunes, dues au caractère fixe des produits faisant l'objet du suivi, en particulier dans le secteur des télécommunications, en évolution constante
- **Statistiques de finances publiques (SFP)**: Des progrès sont en cours pour accroître l'exhaustivité des données grâce à l'adoption de pratiques de compilation plus systématique des données et des

mesures ont été prises pour informatiser la comptabilité de la chaîne de la dépense. Toutefois, la comptabilisation des financements budgétaires dans le TOFE officiel est incomplète ce qui donne lieu à des écarts statistiques considérables et inexpliqués. La Caisse congolaise d'amortissement (CCA) établit des données complètes sur l'encours de la dette extérieure publique, y compris les arriérés et leur composition, ainsi que des projections détaillées du montant exigible au titre du service de la dette. Ces données sont fournies aux missions du FMI. Toutefois, les données sur l'encours de la dette ne peuvent être rapprochées des données de flux de la balance des paiements ni des comptes budgétaires, en raison du manque de collaboration entre la CCA et les travaux publics ainsi qu'entre la CCA et la BEAC. La CCA établit également des données sur la dette intérieure. Des préoccupations demeurent quant au rapprochement des statistiques de finances publiques et des données monétaires. Il n'existe aucune base de données complète et centralisée sur les opérations des entreprises publiques. Cependant, certaines entreprises individuelles ont fourni des informations aux missions du FMI. Les responsables du TOFE n'ont pas non plus accès aux états financiers pertinents de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), qui effectue plusieurs opérations pour le compte de l'État (notamment dans le secteur pétrolier).

- **Statistiques monétaires** : La BEAC communique régulièrement des statistiques monétaires et des données sur les taux d'intérêt et de change pour

publication dans les SFP. La BEAC a lancé un projet d'établissement des statistiques monétaires des pays membres de la CEMAC en 2007, sur la base de la méthodologie du Manuel de statistiques monétaires et financières (MSMF). Dans le cadre de ce projet, elle a organisé un atelier régional en décembre 2007 pour finaliser l'adaptation des données-sources obtenues des banques commerciales aux concepts et cadre du MSMF. Le Département des statistiques a participé à cet atelier pour fournir des directives et des conseils en la matière. Il reste à la BEAC à transmettre ses données en utilisant le formulaire normalisé. Les problèmes de gouvernance qui ont été révélés à la BEAC en 2009 ont nui à la transmission des données relatives aux indicateurs du système financier. Les importants transferts de billets de banque émis par la BEAC entre les pays membres de la CEMAC risquent de nuire à l'exactitude des statistiques monétaires. Toutefois, la République du Congo n'est que modérément touchée par ces mouvements : 10 % des billets émis au Congo par la direction nationale de la BEAC circulent au Cameroun, et 2 % au Gabon tandis que circulent en République du Congo 0,9 % des billets du Cameroun et 1,9 % de ceux du Gabon. Les mouvements de billets entre la République du Congo et les pays membres de la CEMAC autres que le Cameroun et le Gabon sont très limités.

- **Balance des paiements** : Bien que la BEAC publie des données de balance des paiements, des retards se produisent et les données présentent d'importantes discordances avec d'autres statistiques. L'opacité qui entoure un certain nombre de transactions du secteur pétrolier ajoute un important facteur d'imprécision. Par ailleurs, les flux d'investissements nets sont surestimés en raison de la non comptabilisation d'importantes opérations de désinvestissement relevant du régime fiscal accordé aux entreprises de forage non résidentes. Les données de balance des paiements pour la période allant de 1995 à 2005 paraissent dans Statistiques financières internationales (SFI) du FMI, et le Département des statistiques collabore avec les autorités à la mise à jour des séries statistiques. En février 2007, une mission du Département des statistiques chargée du suivi sur la situation des statistiques de la balance des paiements a fait une série de recommandations visant à améliorer le dispositif institutionnel de compilation et de validation des statistiques de balance des paiements. Les progrès en la matière ont été lents, d'où un retard dans l'achèvement des données de balance des paiements pour 2005-10.

- **Normes et qualité des données**

La République du Congo participe au système général de diffusion des données (SGDD) depuis le 5 novembre 2003. Les métadonnées figurant au Tableau d'affichage des normes de diffusion (TAND) du FMI n'ont toutefois pas été mises à jour ni certifiées depuis 2003. Aucun rapport RONC n'a été établi sur les données.

- **Communication des données au Département des statistiques**

La République du Congo a communiqué (en septembre 2008) des statistiques de finances publiques au Département des statistiques pour les exercices de 2004 et 2005 en utilisant le modèle du MSFP2001; les données de la période 2006-10 ont accusé du retard. Les données budgétaires à fréquence élevée n'ont pas encore été communiquées aux fins de publication dans *SFI*. La compilation des statistiques de finances publiques à transmettre au FMI devrait s'effectuer en étroite collaboration avec les services chargés des statistiques du TOFE.



**RÉPUBLIQUE DU CONGO – TABLEAU DES INDICATEURS COMMUNÉMENT REQUIS AUX FINS  
DE LA SURVEILLANCE  
Au 30 mai 2012**

	Date de l'observation la plus récente	Date de réception des données	Fréquence de compilation des données <sup>7</sup>	Fréquence de communication des données <sup>7</sup>	Fréquence de publication <sup>7</sup>
Taux de change	Courante	Courante	Q	Q	Q
Réserves internationales (actifs et passifs) des autorités monétaires <sup>1</sup>	Janvier 2012	Avril 2012	M	M	M
Monnaie centrale	Janvier 2012	Avril 2012	M	M	M
Masse monétaire large	Janvier 2012	Avril 2012	M	M	M
Bilan de la Banque centrale	Mars 2012	Mai 2012	M	M	M
Bilan consolidé du système bancaire	Janvier 2012	Avril 2012	M	M	M
Taux d'intérêt <sup>2</sup>	Décembre 2011	Janvier 2012	M	M	M
Indice des prix à la consommation	Avril 2011	Mai 2012	M	M	M
Recettes, dépenses, solde et compositions du financement <sup>3</sup> de l'État <sup>4</sup> (administrations publiques)	ND	ND	ND	ND	ND
Recettes, dépenses, solde et compositions du financement de l'administration centrale <sup>3</sup>	Mars 2012	Mai 2012	T	T	T
Encours de la dette contractée ou garantie par l'État <sup>5</sup>	Mars 2012	Mai 2012	T	T	T
Solde extérieur courant	Décembre 2011	Mai 2012	A	A	A
Exportations et importations de biens et services	Décembre 2011	Mai 2012	A	A	A
PIB/PNB	Décembre 2011	Avril 2012	A	A	A
Dette extérieure brute	Mars 2012	Mai 2012	T	T	T
Position extérieure globale (PEG) <sup>6</sup>	...	...	ND	ND	ND

<sup>1</sup> Inclut les avoirs de réserves engagés ou autrement grevés, ainsi que les positions nettes sur dérivés.

<sup>2</sup> Comprend les taux de marché et les taux officiels, y compris les taux d'escompte, les taux du marché monétaire, les taux des bons du Trésor, des billets et des obligations.

<sup>3</sup> Financement bancaire extérieur et intérieur et financement intérieur non bancaire.

<sup>4</sup> L'ensemble des administrations publiques est constitué de l'administration centrale (fonds budgétaires et extrabudgétaires, et caisses de sécurité sociale) et des administrations infranationales ou des collectivités locales.

<sup>5</sup> Y compris ventilation par monnaie et par échéance.

<sup>6</sup> Y compris la position brute des actifs et passifs financiers extérieurs vis-à-vis des non résidents.

<sup>7</sup> Quotidienne (Q); hebdomadaire (H); mensuelle (M); trimestrielle (T); annuelle (A); irrégulière (I); non disponible (ND).

**FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL*****Note d'information au public***DÉPARTEMENT  
DES  
RELATIONS  
EXTÉRIEURESFonds monétaire international  
700 19<sup>th</sup> Street, NW  
Washington, DC 20431 USANote d'information au public (NIP) n° 12/74  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
Le 10 Juillet 2012**Le Conseil d'administration du FMI conclut les consultations  
au titre de l'article IV avec la République du Congo**

Le 27 juin 2012, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a conclu les consultations au titre de l'article IV avec la République du Congo<sup>1</sup>.

**Informations générales**

Les résultats économiques se sont améliorés en 2011. Si la production des gisements pétrolifères arrivés à maturité a diminué, la croissance hors pétrole s'est accélérée, du fait de la vigueur de l'activité dans les secteurs du BTP, des télécommunications et des transports. L'augmentation de l'investissement public a également stimulé l'activité en améliorant le réseau routier, ce qui a facilité le transport des biens entre le port et la capitale. L'inflation a diminué pour s'inscrire en deçà du critère de convergence de la

<sup>1</sup> Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Une mission des services du FMI se rend dans le pays, recueille des données économiques et financières, et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et des politiques économiques du pays. De retour au siège, les membres de la mission rédigent un rapport qui sert de cadre aux délibérations du Conseil d'administration. À l'issue de ces délibérations, le Directeur général, en qualité de Président du Conseil d'administration, résume les opinions des administrateurs, et ce résumé est communiqué aux autorités du pays. On trouvera une explication des termes convenus utilisés communément dans les résumés des délibérations du Conseil d'administration à l'adresse : <http://www.imf.org/external/french/np/sec/misc/qualifiersf.htm>.

Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) de 3 %, en raison de la réduction des goulets d'étranglement de l'offre et de l'élimination des frais de scolarité.

La position extérieure est demeurée solide : grâce à la persistance d'un excédent budgétaire élevé, les avoirs extérieurs nets ont augmenté. À la fin de 2011, la dette extérieure nette est devenue négative, les actifs dépassant la dette d'environ 30 % du produit Intérieur brut (PIB). En dépit des cours élevés du pétrole, le solde des transactions courantes n'a été que légèrement excédentaire, du fait du niveau élevé des importations liées à l'augmentation de l'investissement public et des bénéfices considérables rapatriés par les compagnies pétrolières. Les termes de l'échange se sont améliorés, mais le taux de change effectif réel a stagné, et a terminé l'année plus ou moins inchangé.

L'excédent budgétaire global a dépassé 10 %, en dépit de la hausse notable de l'investissement. Les recettes ont été portées par les cours élevés du pétrole et le meilleur recouvrement des recettes non pétrolières, tandis qu'un espace budgétaire supplémentaire a résulté de la rationalisation des dépenses courantes. Cependant, ces efforts ont été insuffisants pour compenser la hausse des dépenses d'équipement et, en conséquence, le déficit primaire de base non pétrolier s'est creusé en 2011 de plus de 10 points de pourcentage du PIB hors pétrole.

En mars 2012, l'explosion d'un dépôt de munitions à Brazzaville a provoqué des dégâts et des pertes en vies humaines considérables. La reconstruction est en cours, et un budget supplémentaire très élevé a été approuvé en avril. En dépit du contenu élevé en importation, les dépenses supplémentaires devraient stimuler la croissance, tandis que le faible niveau de diversification économique et les capacités intérieures limitées de réaction de l'offre feront monter l'inflation. Le solde budgétaire global devrait rester excédentaire, mais le déficit primaire de base non pétrolier devrait se détériorer sensiblement, pour dépasser 70 % du PIB hors pétrole. La hausse des importations ramènerait presque à zéro l'excédent des transactions courantes.

Au-delà de 2012, les perspectives sont favorables. L'investissement public permet de mettre en place des infrastructures de base, et le gouvernement a commencé à appliquer son plan d'action visant à améliorer le climat des affaires. La croissance hors pétrole devrait rester vigoureuse à mesure que l'économie se diversifie, avec de nouveaux investissements à moyen terme dans le secteur minier et l'agro-industrie.

Tandis que la production des gisements pétrolifères arrivés à maturité continue de fléchir, le solde des transactions courantes restera légèrement excédentaire avant de devenir fortement négatif en 2015-17 du fait des importations de biens d'équipement liées à l'entrée en exploitation d'une mine importante qui est prévue à la fin de 2017. Les risques extérieurs semblent gérables : les retombées d'une détérioration de la situation en Europe sont relativement limitées en raison des faibles relations commerciales et financières. Le risque d'une forte hausse du cours du pétrole est atténué partiellement par des réserves régionales abondantes et des marges de manœuvre budgétaires considérables détenues à l'étranger. Sur le plan intérieur, la capacité de l'investissement public et des réformes structurelles à accélérer la croissance et à faire reculer la pauvreté est incertaine. Le maintien de la dynamique de réforme, qui permettra d'exécuter résolument la politique économique, contribuera à atténuer ces risques.

### **Évaluation par le Conseil d'administration**

Les administrateurs félicitent les autorités d'avoir stabilisé la situation macroéconomique. En dépit d'une croissance vigoureuse, la pauvreté reste généralisée et le chômage est élevé. Les administrateurs engagent les autorités à profiter de la conjoncture favorable pour mener des réformes ambitieuses afin de diversifier l'économie et de mieux partager les fruits de la croissance.

Les administrateurs conviennent que la politique budgétaire met l'accent à juste titre sur l'augmentation de l'investissement, tout en mettant de côté une partie des recettes pétrolières. Ils sont conscients des besoins urgents en dépenses d'équipement, en particulier face à l'explosion dévastatrice d'un dépôt de munitions à Brazzaville, mais ils soulignent qu'il est important d'établir un ordre de priorité entre les projets pour veiller à ce

que le niveau de l'investissement soit compatible avec les capacités d'absorption et d'exécution. Les administrateurs soulignent qu'il est essentiel d'améliorer la gestion des finances publiques pour rehausser la qualité des dépenses. Ils notent avec satisfaction les efforts déployés pour renforcer la responsabilisation avec l'adoption d'un système de gestion axé sur les résultats obtenus et sur des mesures permettant de mieux maîtriser les dépenses. Les administrateurs engagent les autorités à déployer des efforts supplémentaires visant à limiter les dépenses courantes non prioritaires et à accroître les recettes non pétrolières. Ils jugent utile la mise en place d'une règle budgétaire simple qui ancrerait les objectifs en matière de dépense et d'épargne.

Les administrateurs prennent note avec satisfaction du nouveau Plan de développement national. Ils notent que, pour débloquer le potentiel économique considérable du pays, il faut déployer des efforts coordonnés pour améliorer le climat des affaires, développer le secteur financier et s'attaquer à l'inadéquation des qualifications et au chômage élevé des jeunes. Les administrateurs soulignent qu'il importe de mettre en place un climat des affaires stable où règne l'état de droit et où les investisseurs sont protégés de manière appropriée. Ils engagent à utiliser prudemment les zones économiques spéciales étant donné les risques de double système fiscal qu'elles entraînent. Les administrateurs encouragent aussi les autorités à procéder à une évaluation des qualifications pour orienter la politique de l'emploi et à collaborer avec le secteur privé en ce qui concerne les besoins de formation.

Les administrateurs notent que l'appartenance de la République du Congo à la CEMAC et le régime de change fixe de la région ont permis d'ancrer la stabilité macroéconomique. Ils engagent les autorités à s'acquitter de toutes leurs obligations au titre de la CEMAC, y compris les exigences de rapatriement et de mise en commun des réserves. En outre, les administrateurs encouragent les autorités à se mettre en conformité avec l'initiative pour la transparence des industries extractives en temps opportun, et à redoubler d'efforts pour améliorer la transmission de données de comptabilité nationale et de balance des paiements.

**Les notes d'information au public (NIP)** s'inscrivent dans le cadre des efforts que déploie le FMI pour promouvoir la transparence de ses prises de position et de son analyse de l'évolution et des politiques économiques. Les NIP sont diffusées avec le consentement des pays concernés, à l'issue de l'examen par le Conseil d'administration des rapports sur les consultations au titre de l'article IV avec les pays, de la surveillance de l'évolution économique à l'échelle régionale, du suivi post-programme et des évaluations *ex post* de la situation des pays membres où le FMI a appuyé des programmes sur une longue durée. Les NIP sont aussi diffusées à l'issue de l'examen des questions de politique générale par le Conseil d'administration, sauf si le Conseil en décide autrement.

**République du Congo — Principaux indicateurs économiques et financiers,  
2008–13**

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
				Est.	Proj.	Proj.
	(Variation annuelle en pourcentage)					
Production et prix						
PIB à prix constants	5.6	7.5	8.8	3.4	4.9	5.3
Pétrole	6.1	16.2	13.8	-4.8	-6.0	-2.0
Hors pétrole	5.4	3.9	6.5	7.4	9.7	8.0
PIB à prix courants	32.0	-14.7	31.3	14.5	10.1	2.2
Prix à la consommation (moyenne de la période)	6.0	4.3	5.0	1.8	5.1	4.5
Prix à la consommation (fin de période)	11.4	2.5	5.4	1.8	5.3	4.1
	(En pourcentage du PIB)					
Solde des transactions courantes	2.3	-7.4	5.1	0.8	0.2	0.3
Dette publique extérieure (fin de période)	59.3	54.6	20.2	18.1	21.9	23.6
Finances de l'administration centrale	(En pourcentage du PIB non pétrolier)					
Total des recettes	160.4	78.3	116.8	138.1	131.6	115.3
Recettes pétrolières	136.0	54.8	92.0	108.9	103.1	87.5
Recettes non pétrolières (y compris dons et rev. d'inv.)	24.4	23.5	24.7	29.2	28.5	27.8
Total des dépenses	80.7	65.5	66.7	84.7	112.6	99.6
Courantes	50.4	36.8	35.6	32.9	38.2	38.1
Équipement (et prêts nets)	30.3	28.7	31.2	51.7	74.5	61.5
Solde global (déficit -, base engagement) <sup>1</sup>	79.8	12.7	50.0	53.4	10.9	15.7
Solde primaire de base (déficit -) <sup>2</sup>	91.5	18.8	57.6	62.6	30.0	23.6
<i>dont solde primaire de base non pétrolier (- = déficit)</i>	-44.3	-36.0	-34.4	-46.3	-73.1	-63.9
	(En pourcentage du total des recettes publiques hors dons)					
External public debt service (after debt relief) <sup>3</sup>	8.3	9.0	3.3	3.4	2.9	2.5
External public debt (after debt relief) <sup>3</sup>	127.9	187.2	54.0	43.2	51.4	55.7
	(En milliards de francs CFA, sauf indication contraire)					
Réserves de change brutes	1,825	1,740	2,200	2,875	4,118	5,350
PIB nominal	5,311	4,530	5,947	6,807	7,493	7,660
PIB nominal non pétrolier	1,557	1,705	1,911	2,096	2,472	2,867
Cours mondial du pétrole (dollars EU le baril)	97	62	79	104	115	110
Production de pétrole (millions de barils)	87	101	115	109	103	100
Taux de change nominal (francs CFA/dollar EU, moyenne)	446	471	471	499	...	...

Sources : autorités congolaises, et estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup> Dons compris.

<sup>2</sup> Recettes primaires (hors revenus d'intérêts et dons) moins dépenses courantes hors intérêts moins dépenses d'équipement financées sur ressources intérieures et prêts nets.

<sup>3</sup> Le point d'achèvement PPTE a été atteint en janvier 2010. En mars 2010, le Club de Paris a accordé un allègement de dette de 100 %.

**Déclaration de M. Kossi Assimaïdou, l'administrateur de la République du Congo**  
**27 juin 2012**

Je tiens à remercier, au nom des autorités congolaises que je représente, les services du FMI pour les discussions fructueuses qui se sont tenues à Brazzaville dans le cadre des consultations de 2012 au titre de l'article IV. Le rapport des services du FMI présente une analyse franche de la situation de l'économie, des progrès accomplis et des défis majeurs qui restent à relever. Les autorités se félicitent que le rapport soit centré sur les politiques visant à préserver la stabilité macroéconomique et à poursuivre la progression vers une croissance forte et durable. Elles souscrivent globalement à l'évaluation des services du FMI et les remercient pour la pertinence de leurs recommandations.

Malgré des taux de croissance élevés tirés par le secteur pétrolier, les efforts menés ces dernières années pour faire reculer la pauvreté et stimuler l'emploi ont été laborieux. L'accent mis dans le rapport des consultations au titre de l'article IV de cette année sur le fait de «rendre la croissance plus solidaire» est donc opportun. Les autorités partagent plusieurs des analyses exposées dans le rapport et conviennent en particulier de la nécessité de réaliser le bon enchaînement entre les mesures prises et les réformes menées de manière à coordonner leur mise en œuvre qui est essentielle pour rendre la croissance plus solidaire. Les autorités souscrivent aussi à l'idée que la promotion d'une croissance génératrice d'emplois suppose une approche multipolaire, et conviennent que pour diversifier l'économie au-delà du secteur pétrolier—qui, comme le souligne le rapport, n'est pas un secteur solidaire par nature—l'amélioration du climat des affaires sera un facteur déterminant. La réforme du système éducatif—aligné sur les besoins d'une économie de plus en plus dynamique—est aussi essentielle pour réduire les discordances des qualifications professionnelles.

Outre les politiques saines mises en évidence dans le rapport, les autorités estiment que les efforts qu'elles mènent actuellement pour intensifier l'investissement dans l'infrastructure et combler le lourd déficit infrastructurel du pays sont cruciaux pour susciter une croissance solidaire. Elles sont convaincues que dans le cadre général du Plan de développement national 2011–2016 et du DSRP en cours, l'amélioration de l'infrastructure du pays contribuera à accélérer la diversification de l'économie, à accroître le potentiel de croissance du Congo et à stimuler la création d'emplois. Elles sont d'avis qu'une planification rigoureuse de la montée en puissance des infrastructures s'impose et que l'exécution des projets nécessite le recours à des mesures de contrôle de qualité comme le souligne à juste titre, le rapport.



S'agissant de la loi de finances rectificative de cette année, les autorités congolaises tiennent à préciser que :

- Ce collectif budgétaire est avant tout une réponse à la tragique explosion survenue dans un arsenal militaire à Brazzaville en mars dernier, qui a fait de nombreuses victimes, des milliers de déplacés et détruit plusieurs quartiers de la capitale;
- Cet événement tragique qui a profondément marqué la population, a exigé que l'État intervienne à différents niveaux (social, militaire, etc.). Ainsi, le collectif budgétaire est—directement ou indirectement—lié à cette catastrophe, les autorités s'efforçant d'en traiter les conséquences immédiates et potentielles pour la population congolaise et pour le pays.

### **Résultats macroéconomiques et risques**

Globalement, les résultats macroéconomiques restent vigoureux, tirés par le secteur non pétrolier; dans un contexte de stabilité intérieure, extérieure, et d'accumulation rapide des réserves de change, les perspectives économiques du Congo restent bien orientées, et cela d'autant plus que d'importants gisement miniers, notamment de fer, ont été récemment découverts.

Les autorités conviennent qu'il y a un risque de poussée de l'inflation et prennent bonne note des préoccupations exprimées par les services du FMI. Il est un fait que l'augmentation projetée de la masse monétaire large et la faible capacité de l'offre du pays—imputable, entre autres, aux goulets d'étranglement du secteur des transports—pourraient accentuer les risques inflationnistes.

Toutefois, s'il est possible que l'économie connaisse une légère poussée de l'inflation, il existe un certain nombre de facteurs d'amortissement d'une forte hausse générale des prix. Premièrement, en tant que pays membre de la zone franc, les autorités monétaires resteront vigilantes et continueront de suivre de près toute éventuelle dégradation rapide des perspectives de l'inflation. Bien que la politique monétaire soit établie au niveau régional, la BEAC tient compte de la situation des finances publiques des pays membres lorsqu'elle fixe le montant des refinancements qu'elle met à la disposition des banques commerciales des pays membres pour assurer la stabilité des prix dans la région. À cet égard, s'il est vrai que suivant les projections, les prix à la consommation devraient augmenter de 5,1 % cette année (moyenne de la période)—contre un taux d'inflation de 1,8 % l'an dernier—les prix reviendront, en 2012, à des niveaux comparables à ceux des trois dernières années. Qui plus est, plusieurs projets d'investissement en cours—que ce soit par leur nature ou parce qu'ils sont à forte intensité de capital—ne devraient avoir qu'un faible impact sur la capacité de production limitée du pays, la majeure partie des produits nécessaires à la réalisation de ces projets

devant être importés et non acquis sur le marché local. Ceci aura donc pour effet d'atténuer les pressions potentielles de l'augmentation des dépenses d'équipement sur les prix intérieurs.

## **Défis budgétaires**

Selon les projections actuelles, la loi de finances rectificative devrait «porter les dépenses publiques à plus de 120 % du PIB hors hydrocarbures». Les autorités insistent cependant sur le fait que malgré la hausse des dépenses d'équipement, elles s'en tiendront à des politiques prudentes de gestion des salaires de la fonction publique, de la dette intérieure et extérieure, et de l'épargne nationale.

Ainsi, l'augmentation de l'enveloppe budgétaire globale cette année (loi de finances rectificative comprise) est principalement liée aux dépenses d'équipement—qui sont essentielles pour relever le potentiel de croissance du pays—et non aux dépenses de fonctionnement. À cet égard, malgré une forte augmentation des recettes intérieures (pétrolières comprises), les autorités se sont abstenues de revaloriser les salaires de la fonction publique ou de recruter plus de fonctionnaires, ce qui a permis de contenir la hausse des dépenses courantes. En outre, l'endettement reste maîtrisé, l'augmentation des recettes budgétaires—de près de 140 % du PIB non pétrolier, soit un chiffre supérieur à celui des dépenses totales—permet de financer une augmentation des dépenses. Dans le même ordre d'idée, malgré la hausse des dépenses d'équipement, les autorités ont continué à épargner une partie du surcroît de recettes pétrolières. Dans ces conditions, bien que les projections tablent sur un niveau d'investissement brut atteignant 33,6 % du PIB cette année (contre 25,3 % l'an dernier), l'épargne brute sera aussi portée à 33,8 % du PIB (contre 26,1 % l'an dernier).

S'agissant des questions de capacité, les autorités notent les préoccupations exprimées par les services du FMI dans leur rapport, signalant que si les dépenses totales devaient être portées à plus de 120 % du PIB hors hypothèse, cette augmentation se produira «sans une augmentation correspondante des effectifs ou de la capacité».

Tout en restant déterminées à mener à bien le programme d'investissement public «selon la capacité d'absorption et d'exécution, et en appliquant des mesures de contrôle de qualité», les autorités insistent sur le fait qu'en l'état actuel, les chiffres de la loi de finances rectificative restent indicatifs, résultant d'une estimation globale fondée sur l'évaluation préliminaire effectuée après la tragédie de mars dernier, dans le souci de réagir promptement à l'événement. En attendant les conclusions du rapport du Haut-comité chargé d'étudier les besoins de reconstruction, les autorités estiment peu probable que la loi de finances rectificative soit exécutée dans son intégralité en raison, pour partie, des questions liées à la capacité d'absorption.

## **Réformes structurelles et climat de l'investissement**

Les autorités sont déterminées à améliorer le climat des affaires, conscientes que les progrès dans ce domaine sont cruciaux pour la réussite de la diversification de l'économie et la promotion d'une croissance tirée par le secteur privé. Elles soulignent que l'amélioration du climat des affaires est au cœur du Plan de développement national pour 2011–2016. Un plan d'action est mis en œuvre à cet effet. Comme le prévoit le plan, un Conseil pour le dialogue public-privé a été mis sur pied pour formaliser les échanges de vue entre les pouvoirs publics et le secteur privé, et aboutir à une meilleure compréhension des préoccupations mutuelles. Dans ce domaine également, les autorités sont convaincues que la mise en place des zones économiques spéciales, inspirées de l'expérience réussie de Maurice et de Singapour, contribuera à améliorer davantage le climat des affaires et à promouvoir la diversification de l'économie.

Enfin, s'agissant du respect de l'obligation de centralisation des réserves de change, les autorités précisent que la question est examinée actuellement à l'échelle régionale et qu'un groupe de travail de haut niveau a été créé pour formuler des propositions et des modalités d'application en vue de renforcer la conformité de l'ensemble des États membres de la CEMAC à cette règle.